

LA DÉDICACE

Un roman policier de R. Biberfeld

Chapitre I

LA CRIQUE

DÉPUIS TOUJOURS, du moins aussi loin que remontent ses souvenirs, chaque fois qu'il débouche sur la place principale, celle où se tenait en d'autres temps une foire aux bestiaux, on lui a raconté, les bêtes, les maquignons, les tentes improvisées, les échoppes, la crêpière qui étalait sa pâte sur une énorme plaque fumante, c'était au moment de la foire qu'elle faisait les meilleures affaires, il y avait à côté de quoi improviser une garniture à la demande, du fromage râpé, du jambon cuit, des bouts de saucisse, entre la chipolata et le format au-dessus, du sucre sinon, ou de la confiture de pommes, avec deux ou trois galettes, tu avais l'estomac tassé, va-t-en savoir si c'était au temps des parents, des grands-parents ou des bisaïeux, ça fait des générations que la famille s'est installée là, de vieilles cartes postales chez les buralistes et les libraires en attestent l'existence, on voit bien les veaux, vaches, cochons du pot au lait, parfois la crêpière dans un coin avec tout son attirail, lui n'a jamais connu que la place telle qu'elle est, il la verrait sinon autrement, chaque fois donc, l'effet de la colline en face, avec sa cathédrale qui descend du sommet, bien campée sur ses arcs-boutants, l'on entend les cris des freux, il ne peut s'empêcher de se sentir comme dans la crique où il allait passer ses vacances en famille, on descendait le sentier de la plage de Senix, une plage moins infestée de surfeurs que celle de Parmentia universellement connue pour sa fameuse vague.

Gisèle Pouacre n'a jamais passé ses vacances sur la côte basque, pas même près de la longue plage qui court, nonobstant quelques interruptions, de Bayonne à Soulac-sur-Mer sur fond de dunes et de résineux, elle, c'était Saint-Palais sur Mer, ou quelques kilomètres plus loin, une fine étendue de sable qui semblait aussi longue vu que de

Lacanau on ne peut voir Arcachon, ni la Pointe de la Coubre depuis Saint-Palais. La place, pour elle, c'est surtout la cathédrale. Elle n'a jamais pensé que celle-ci s'appuyait sur ses arcs-boutants pour ne pas glisser plus bas, elle l'a plutôt vue comme une bête qui s'apprête à bondir, suivie de sa nuée de freux, comme les grands chalutiers qui laissent derrière elle un sillage de mouettes et de goélands. Le temps des cathédrales n'est pas celui de leurs fidèles, c'est un peu comme le temps géologique. Une fois hissées au statut de monument historique, on ne cesse de les retaper et de les restaurer pour les aider à traverser nos pauvres siècles. Si l'on ne compte que sur la générosité des usagers... Certains prêtres italiens l'ont compris, qui installent des lampes qui ne s'allument que lorsqu'on glisse une pièce pour mieux distinguer les détails d'une fresque. Pas besoin d'allumer de lampes, ici, pour admirer les vitraux qui passent pour les plus anciens que l'on puisse voir. Le touriste de base est d'un meilleur rapport que le croyant, il paie son écot rubis sur l'ongle. Une forme de simonie bien plus efficace que celle qui permet de construire en son temps la Basilique Saint-Pierre à Rome. Le denier du visiteur est globalement plus généreux que le denier du culte et même les trente deniers de Judas. La bête qui s'apprête à bondir, Gisèle Pouacre, ça la repose. Elle a senti comme un frémissement dans la pierre quand l'on a changé de millénaire, une impression sûrement. Le temps n'est pas encore venu où, riche de tant d'élan contenu, la cathédrale bondira hors de notre pauvre globe pour se laisser délicieusement emporter par les courants de l'espace. Presque tout le monde la connaît dans sa ville, depuis que, fillette grêle, elle a brusquement pris le volume d'un *Pierrot* de Watteau, tout en gardant un gros fond de séduction. Elle a cessé depuis trois ans de s'occuper des archives de la ville. L'on ne sait rien de son goût pour les enquêtes sur lesquelles les officiers de police judiciaire se cassent les dents. Un goût qu'elle partage avec trois amies qu'elle a connues en hypocharte.

Il en est une qui est de nature à intéresser ses camarades. La célèbre Simone Hauveceau, notre reine du roman noir, est morte d'une façon pour le moins étrange. Elle aurait à cinquante-huit ans brusquement oublié de respirer à trois heures du matin le vingt-deux septembre de l'année courante. Aucune trace de soporifique, peut-être une légère pression à la hauteur des jugulaires qui lui aurait fait perdre conscience le temps qu'on glisse affectueusement sa tête dans un sac

en plastique. On pense au sac au plastique dans la mesure où une personne qui s'étouffe aurait tendance à projeter quelques sécrétions à l'entour. Cela dit, il se produit parfois de ces accidents chez les gens qui ont fait leur temps, ce qui n'est pas le cas de cette dame. Simone Hauveceau aimait à parcourir les rues de la ville en chaussures de randonnée, car elle préférait les hydrocarbures crachés par les automobiles aux pesticides répandus par le rural de base. Pour se promener en forêt, il lui aurait fallu prendre sa voiture, ce qui était contraire à ses convictions. Elle avait la politesse de ne pas faire de la marche nordique sur les trottoirs, préférant prendre de l'altitude de temps en temps pour cet exercice. Elle ne restait jamais longtemps absente parce qu'elle aimait sa ville, dont elle connaissait tous les quartiers. Elle avait fait ses premières armes en débitant tous les clichés du roman sentimental à l'ancienne quand elle ne servait pas de négresse à de bons écrivains en mal d'inspiration, ou à des illustres en mal d'idées. Après avoir passé la revue de tout ce qu'il fallait éviter, et de tout ce qu'on pouvait produire quand l'on se donnait un peu de peine, elle avait pris la peine de se demander ce que cela donnerait quand elle aurait enlevé ses défroques de Frégoli. Son employeur n'en espérait pas tant. De la façon la plus naturelle qui soit, elle vous troussait des affaires criminelles, résolues ou pas, aussi bien sinon mieux que les Anglo-saxonnes dont tout le monde s'arrache les traductions. Elle vous mettait en présence des personnes aussi secrètement torturées les unes que les autres, et l'on se demandait d'abord qui allait tordre le cou à qui, puis comment l'auteur du crime s'en sortirait ou pas. Elle ne refusait pas les secrets de famille bien enfouis, ou ces actes fondateurs qui rongent un groupe de personnes qui auraient participé, d'eux-mêmes ou malgré eux, à quelque vilaine action, mais elle n'en faisait pas un système, préférant les malentendus qui naissent des attitudes et des paroles qu'on eût mieux fait de ne jamais prononcer. Le lecteur ne pouvait s'empêcher de retenir les caractères bien qu'elle produisît deux à trois romans par an. L'énigme était accessoire, les enquêteurs montraient tant d'esprit qu'ils avaient du mal à comprendre le margouillis dans lequel ils patageaient. Ils ne parvenaient à trouver la solution que lorsqu'ils consentaient à y tremper le bout de leurs orteils. C'était à la fois glauque et transparent, riche et sec, grave et souvent sarcastique. Malgré le refus de toute complaisance, cela se lisait d'un trait, au point qu'aucun lecteur

paresseux ne songeait à regarder la fin avant de poursuivre sa lecture.

Née elle-même d'une famille qui n'était pas avare de fantaisistes et de bohèmes aux impulsions parfois ravageuses, elle en avait pris délibérément le contre-pied, et refusé de vivre dans ce salmigondis d'émotions diverses que l'on entendait ressentir pleinement, fût-ce en s'aidant de substances diverses. N'étant pas suicidaire, sa tribu se gardait bien de franchir les bornes qui font d'un simple amateur un fiévreux zombie. L'on n'avait que mépris pour les crétins qui se soûlent à en vomir. Des marginaux certes (si l'on peut dire, ils gagnaient largement leur vie, en bobos avant l'heure) mais soucieux de ne pas s'enfoncer dans cette boue grise où l'on ne trouve que des chairs exténuées s'acharnant à griller ce qui leur reste de conscience. L'idée même de dépendance leur inspirait une nausée de bon aloi. Pas de grands fumeurs, pas de pochards, pas de junkies. Juste un mépris total des convenances, dont les effets indésirables n'étaient perceptibles que pour un enfant qui était moins public que ses frères et sa sœur. Une licence de lettres rondement menée, et financée par ses premiers romans à l'eau de rose. Au moment de conclure, elle avait estimé que trois giclées de guimauve dans l'année lui laissaient plus de loisirs que des tombereaux de copies. Des loisirs qu'elle occupait surtout à se cultiver comme elle l'entendait, essayant par elle-même, sans suivre de cours (les maîtres sont un peu trop sensibles aux tendances du temps, comme les couturiers) de parfaire ses connaissances dans les domaines les plus divers. Elle avait vite fait de saisir la manière qu'auraient eu des auteurs en herbe, ou ceux à qui l'on demandait d'écrire leur vie, s'ils s'en étaient donné la peine. Cette nouvelle activité, encore plus lucrative, l'avaient poussée à se poser des questions sur sa matière à elle. Les réponses à ces questions l'avaient conduite à se lancer dans une manière de roman policier où la psychologie des personnages offre autant de péripéties que les concours de circonstances. Les êtres qu'elle faisait vivre en tapant sur son clavier étaient bien moins solides qu'elle-même, qui avait un peu trop tôt appris à ne pas s'écouter. La vie ne l'avait pas épargnée, il lui avait fallu encaisser pas mal de coups durs dont elle cultivait sagement les séquelles, en s'interdisant toute confiance, et en répondant sèchement aux proches désireux de connaître les détails. Elle avait bien rangé ses cadavres dans les armoires adéquates dont elle ne confiait la clé à personne. Juste quelques remarques cinglantes qui lui

échappaient de loin en loin. Elle éprouvait un plaisir étrange à mettre en scène des gens qu'on ne voit guère, tout à fait différents de ceux qu'elle avait connus et fréquentés. Des personnages de bonne volonté brusquement placés dans une situation inextricable. Comme la plupart du temps, ce sont les failles de notre marâtre société qui les y mettait, on la soupçonnait de nourrir quelques idées réformatrices, ce dont elle se défendait. Elle éprouvait, en tant qu'électrice, assez de peine à choisir le coquin qui la représenterait pour se mêler au chœur des anges.

Après avoir payé ce qui revenait aux autres héritiers d'une vaste demeure où s'étaient succédé plusieurs générations d'Hauveceau, elle s'était trouvée à la tête d'un bon pécule dont elle ne savait que faire. Le capital prudemment rangé dans des valeurs pas trop nauséabondes (elle refusait les bouquets de placements offerts par son banquier) ne faisait qu'augmenter. Elle pouvait s'habiller et se chausser sur mesure, choisir de bons équipements, changer de voiture tous les deux ans, du prétendu bas de gamme, ne rien se refuser (elle ne cuisinait elle-même que des produits de qualité et ne buvait que du meilleur), ça ne suffisait pas à siphonner les surplus. Il est vrai qu'elle n'avait aucun goût pour les pierres précieuses, et préférait acheter des tableaux peints par des artistes travaillant à côté de la cathédrale (il y avait plusieurs ateliers et plusieurs galeries, elle préférait se servir dans les ateliers des peintres qui lui avaient une fois ou l'autre tapé dans l'œil). Rien qui pût exciter le larron de passage. Un jardinier pour le potager, le verger, le jardin ; une entreprise qui passait trois fois par semaine nettoyer la maison, un ouvrier lorsque nécessaire, ça lui suffisait amplement. Elle se déplaçait incognito à l'occasion de quelque exposition, et en profitait pour flâner dans les alentours. De grands hôtels, car il n'y a aucune raison de coucher à la dure pour voir quelques croûtes. Ce n'était pas comme ces randonnées d'une dizaine de jours, qu'elle s'offrait deux fois l'an, dans des régions pas trop courues par le touriste de base. Une santé de fer d'après son médecin, pas du tout le genre à oublier de respirer. Aucune angoisse apparente. Rien qu'à l'entendre parler, c'est un peu comme si l'on se sentait pris en mains. Le mal être, elle le réservait à ses personnages plus ou moins bien installés dans la vie.

Elle avait un jour décider d'encourager les travaux d'une troupe locale qui commençait à faire d'autant plus parler d'elle que l'acteur

qui organisait aussi le programme de chaque saison et réglait les affaires courantes – d'autres s'occupaient des accessoires, des éclairages et d'autres effets selon les principes du *Café de la Gare* – avait jugé que ce serait amusant de prolonger les représentations par des films tournés lors d'une couturière particulièrement figolée. Une réponse inconsciente aux critiques qui n'apprécient guère le théâtre filmé. Là, on jouait le jeu. C'était du théâtre et du cinéma. La jeune Armande Bilboquet avait suivi des cours sur les arts du spectacle, et eu l'occasion de manier une caméra : mise au pied du mur, elle était en train d'inventer tout simplement un nouveau genre, une sorte de théâtre filmé qui en accepterait enfin toutes les contraintes aussi bien théâtrales que cinématographiques, suivant l'exemple de Sacha Guitry. Leur bienfaitrice n'avait pas lésiné sur le matériel, et avait même consenti à organiser des projections devant un public averti. Elle touchait sinon sa part, comme tous les membres de la troupe réunis joyeusement comme ceux que l'on met en scène dans *l'Illusion Comique*. L'étonnant, c'était que ça marchait, que ça s'exportait, qu'il y avait des émules, et qu'un *Œdipe* dans la traduction de Fred Bibel s'était offert une palme d'or pour le moins inattendue. Bien qu'elle ne touchât que sa part, cette bonne action rapportait beaucoup d'argent à la romancière. Certains membres de la troupe s'étaient égaillés dans la nature, répondant aux sollicitations de producteurs à l'affût de nouvelles têtes, il restait un bon noyau d'irréductibles, parmi lesquels l'opératrice. La mise en scène, c'était une sélection des meilleures idées, ce qui permettait à chacun de s'initier à l'art des cadrages (sans débordements), et des mouvements de caméra. Les infidèles avaient été vite remplacés, jamais réengagés. L'on attendait avec impatience les nouvelles sorties. Le public, qui venait au théâtre, ne savait pas laquelle des pièces finirait dans les salles. On faisait des paris. Les fonctionnaires des impôts avaient été effarés de constater que la productrice ne touchait pas plus que les autres, et trouvait ça normal. Il est vrai que la première mise de fonds avait été modeste, et que les bénéfiques de chaque film étaient réinvestis dans le suivant. L'on s'efforçait ensemble d'obtenir des adaptations théâtrales des succès de Simone Hauveceau, qui n'hésitait pas à remanier carrément les arguments pour se plier aux règles du genre. Jamais écrivain n'avait pris autant de libertés avec ses propres œuvres. Sinon, sauf exception, l'on se bornait au classique, pour ne pas avoir à payer de droits. Pas de

metteur en scène, mais, pour les mises en place, et le choix des pièces, le discernement de Jérôme Arnaud était reconnu par ses camarades. Il ne touchait pas plus pour cela. On lui envoyait des manuscrits. Les auteurs retenus devaient accepter les règles du jeu. Assister aux répétitions quand une réplique ou une scène ne venaient pas naturellement en bouche, et se résoudre à ne pas toucher plus que n'importe quel membre de l'équipe. Libre à lui de faire publier et faire jouer ses pièces ailleurs. La notion même d'exclusivité leur semblait absurde.

Jérôme Arnaud vivait seul dans une aile de la ferme de Simone Hauveceau. Quoique celle-ci vécût elle-même seule, il n'y avait entre eux aucun autre lien que le fait qu'ils bavardaient volontiers ensemble. Il avait ses conquêtes, elle avait un vieux béguin qu'elle voyait de loin en loin. Ils ne tenaient pas à se fixer, l'une parce qu'elle en avait déjà fait une fois l'expérience, l'autre parce qu'il ne voulait pas la faire.

Parler d'une ferme en l'état, c'était peut-être abusif, cela ne se justifiait que par l'aspect extérieur. Toutes les commodités, sinon. Le bâtiment central, c'est juste un rez-de chaussée très légèrement surélevé, surmonté d'un étage bas-de-plafond. Les enfants survivants mènent leur vie, l'ex a trouvé un tendron qui lui en fait voir, mais ce n'est plus son affaire à elle. Passer en revue chaque matin toutes les chambres inoccupées, ça la revigore. Une courte pensée pour le trop tôt disparu. L'aile gauche est occupée par le couple de jardiniers, l'aile droite par Jérôme Arnaud.

C'est Jérôme Arnaud qui a trouvé Simone Hauveceau, avant d'aller répéter avec ses camarades. Il avait l'habitude de passer la voir, le matin. Elle se trouvait dès sept heures à son clavier, un paragraphe jeté de chic, dont elle travaillait la musique et les cadences ; l'argument, les enchaînements elle les a déjà ruminés à loisir, elle savait discrètement tenir en haleine. Bref, ce jour-là, elle ne s'est pas levée. Jérôme Arnaud se permet d'aller gratter à la porte de sa chambre, puis d'ouvrir après avoir attendu une réponse. La maîtresse des lieux n'est plus. Appeler dans l'ordre les secours, inutiles, et les autorités, jamais superflues. Le commissaire Albert Thuil se déplace en personne, flanqué d'une inspectrice, Madeleine Tançat. Médecin légiste. Coup de fil de Jérôme Arnaud à ses camarades pour leur annoncer la triste nouvelle, et que la répétition de ce matin-là serait annulée. On devait jouer une adaptation d'un des romans de la morte.

À part Jérôme Arnaud, personne ne se trouvait sur les lieux. Le couple de jardiniers était parti une semaine à la campagne chez des parents (la patronne ne tenait pas un compte exact des jours qu'ils prenaient, pourvu que le travail fût fait).

La ferme, qui se trouvait en rase campagne a été peu à peu cernée par les faubourgs, elle est protégée des curieux par une haie derrière une grille. Le portail n'est jamais fermé à clé. Tout le monde sait qu'il n'y a rien de précieux dans le domaine. À part le gros monospace des jardiniers. Jérôme Arnaud se déplace en bicyclette.

D'après le médecin légiste, la grande dame du roman noir (elle détestait qu'on l'appelât ainsi, c'est bon pour des Anglo-saxonnes qui aiment ça. Elle se contentait elle de faire un travail propre comme quand elle faisait soupirer dans les chaumières et donnait du talent à ceux qui n'en ont guère) est morte vers trois heures du matin. Elle a eu le privilège de mourir en jouissant d'une santé que lui auraient enviée des sportives bien plus jeunes. À part le coup du sac en plastique, on ne voit pas. Le visage a peut-être été essuyé avec une éponge qu'on sera allé jeter plus loin avec le sac dans une poubelle. Les ordures ont été ramassées le matin-même.

En somme, résume Albert Thuil, si la mort n'est pas naturelle, elle peut être le fait d'un ou d'une qui savait que les jardiniers étaient absents et que l'on ramassait le contenu des poubelles, suivez notre regard. Cela dit, l'on a affaire à un chef de troupe plutôt connu depuis que son travail est filmé, et que les films sortent dans les salles, il n'est pas question de l'appréhender comme n'importe quel pauvre bougre en se fondant sur d'assez maigres présomptions. Ce n'est pas comme si l'on avait débité cette dame à la hache. La mort naturelle est pour le moins étrange, mais point exclue.

Le moins que l'on puisse faire, c'est d'interroger le suspect provisoire. Le commissaire, ça ne lui dit rien, pour l'instant, il réfléchit. Madeleine Tançat n'a plus qu'à se lancer :

– À quelle heure avez-vous trouvé Simone Hauveceau dans cet état ?

– À huit heures quinze.

– Vous avez frappé avant d'entrer. Au bout de combien de temps êtes-vous entré ?

– Cinq minutes.

– Vous deviez être un familier de la maison pour entrer chez une

dame à huit heures quinze du matin.

– Je passais toujours lui dire un mot avant de partir, et elle était toujours levée. C'est bien la première fois que je la voyais dans sa chambre. Si je ne m'étais pas un peu inquiet, je n'aurais pas poussé jusque là.

– En somme, les relations que vous entreteniez avec cette dame ne vous ont jamais donné l'occasion de vous aventurer dans sa chambre.

– Nos relations n'étaient pas de cet ordre-là.

– De quelle ordre étaient-elles ?

– Il est difficile de parler précisément de ces choses-là. Parler d'amitié, c'est aussi malaisé que de parler d'amour.

– Je n'ai pas pris un billet pour une croisière...

– Je refuse de répondre à une question délicate en cochant des cases. Vivions-nous ensemble ? Non. Couchions-nous ensemble ? Non. Vous parliez de mes relations avec Simone Hauveceau. J'essaie d'être exact. Dans la mesure où il n'était pas question entre nous de désir charnel, on ne peut pas parler d'amour, et encore moins de liaison. Elle m'a proposé de loger dans une aile de sa bâtisse, pas de partager son lit ou son petit-déjeuner. Il m'arrivait deux ou trois fois par semaine, de partager son déjeuner. Elle adore cuisiner, et elle le fait bien.

– Vous étiez au moins amis.

– Il est des amitiés possessives comme des amours possessives, où chacun doit rendre plus ou moins explicitement compte de sa conduite. Notre amitié n'était pas de ce genre-là. J'ai eu des aventures sans qu'elle y trouvât à redire. Je me suis laissé dire qu'elle aimait à retrouver un vieil ami lors de ses randonnées. Un vieil ami au demeurant d'autant plus cher qu'il vivait à cent cinquante kilomètres et qu'on ne le voyait qu'à ces occasions. Bref, nous menions notre vie, chacun de son côté.

– Nous tiendrons pour acquis que votre amitié n'était pas du genre possessif. Je ne m'y connais pas aussi bien que vous en genres d'amitié. Comment qualifieriez-vous le vôtre ?

– Je parlerais d'un attachement distant.

– L'oxymore est de bonne facture. De si bonne facture que je brûle d'éprouver un attachement distant pour un être de qualité. Malheureusement, j'ignore comment ont fait...

Elle laisse la phrase en suspens, voir si l'autre...

L'autre attend bêtement une question. Madeleine Tançat la lui pose.

– Parlez-moi d'un attachement si spécial...

Le comédien ne se fait pas prier :

– Je n'oserais pas le dire dans un autre contexte, crainte de m'attirer quelque sarcasme, cela tient essentiellement au plaisir de la conversation. Simone Hauveceau aimait, comme moi, distinguer des types derrière les personnalités (c'est un peu notre travail), des tendances derrière les événements, des courants sous les clapotis de l'actualité.

– En somme, vous parliez de tout et de rien, mais surtout pas de vous.

– Si nous parlions de nous, c'était comme si nous parlions de quelqu'un d'autre. La réalité propose un embrouillamini qu'il faut transformer en quelque chose qui se tient, un livre, une pièce, un tableau. Chaque sujet de conversation permettait toute sortes de variations. Nous ne cherchions pas à convaincre l'autre, juste à voir certaines choses sous un nouveau jour.

Elle l'a laissé parler pour mieux lancer son premier hameçon.

– Sans vouloir me hisser au niveau de tels échanges, que pensez-vous du fait que votre interlocutrice ait cessé de respirer pour des raisons qu'on ignore ?

– Rien tant qu'on les ignore. Je me conte d'en être affecté.

– Si vos conversations vous procuraient des plaisirs ineffables, nous avons, nous autres, un cadavre sur les bras, des conclusions à faire, un rapport à rédiger. C'est vous qui avez trouvé la défunte, il n'est pas établi que la mort soit naturelle – elle est pour le moins surprenante – nous pouvons comprendre qu'à trois heures du matin vous dormiez à poings fermés – vous m'excuserez le cliché – au lieu de faire des rondes dans le domaine. Je commence à comprendre ce qu'est un attachement distant, et me prends à rêver d'une affection distante et d'un amour distant. Notre métier nous interdit hélas de prendre de la distance, et même de la hauteur. Je ne saurais trop vous déconseiller d'évoquer cet attachement distant devant le juge d'instruction. Je vous laisse à votre chagrin, et, en attendant, au commissaire Thuil.

Bref résumé au supérieur. Celui-ci se tourne vers le comédien.

– Vous ne verrez aucun inconvénient à ce que ma collaboratrice aille faire un tour avec vous dans vos appartements. Si quelqu'un a voulu vous compromettre, il aura semé quelque indice. Je ne me froisserai pas si vous refusiez ce qu'on pourrait qualifier de perquisition.

L'autre ne voit pas d'inconvénient.

Une maigre bibliothèque :

– Je ne vois pas l'intérêt de garder les livres qu'on a lus. J'ai sur cette étagère pour six mois de lecture. Vous trouverez les pièces que nous donnons régulièrement sur l'étagère au-dessus dans des chemises – c'est plus commode qu'un livre – et celle que nous allons donner. Celles que nous avons jouées un ou deux mois se trouvent au théâtre.

– Vous permettez ?

Sur un signe de Jérôme Arnaud, Madeleine Tançat ouvre une chemise, et parcourt des feuillets simplement réunis par des agrafes. L'on peut savoir le rôle que jouait l'acteur. Ses répliques sont en caractères gras. Certains espacements dans celles de ses camarades doivent correspondre à des jeux de scène. Pas d'annotations au crayon.

Un regard interrogateur. L'autre prévient la question.

– Je retiens mieux ce que j'ai recopié. Je tire les exemplaires de mes partenaires, avant de trafiquer le mien à ma façon. Chacun son phrasé, chacun ses pauses et ses gestes. Les espacements correspondent à des suggestions que je leur ferai. Dans nos couturières, Armande Bilboquet qui tourne nos films, nous demande certaines choses, qui nous donnent des idées pour la représentation elle-même. Il y a comme des phénomènes d'osmose entre son travail et le mien. Je tiens également compte des remarques des acteurs qui s'occupent des éclairages et des accessoires. René Charles conçoit et dessine nos décors. Il joue sinon les natures. Vous ne croirez jamais que notre soubrette règle la musique et la sono.

– Isabelle Narche ?

– Exactement. Je vois que vous avez le temps de venir voir nos spectacles. Chaque acteur a sa spécialité. Comme je ne savais pas faire grand chose de mes dix doigts, j'assure l'intendance, la mise en place, les mouvements, et les jeux de scène lorsque nécessaire.

– Qui a trouvé le nom de *Vide-Grenier* que vous avez donné à votre théâtre ?

– Jean Pass, notre petite main. Il voulait être couturier dans sa jeunesse. Avant de s'aventurer sur les planches. Il avait des idées étranges. Le théâtre, c'est notre vide-grenier à nous. Aristote préférerait parler de catharsis.

– Notre tâche est moins noble : nous ne vidons pas les greniers nous

fouillons les poubelles. Mon patron est comme les chiens, il les fait toutes, et ne me pardonnerait pas si je ne jetais pas un coup d'œil à la vôtre.

Comme c'était prévisible, il n'y a presque rien. Et surtout pas de sac en plastique susceptible de contenir des traces d'ADN. Juste les écorces de deux oranges, et des feuilles de thé infusé.. Le grand sac poubelle a dû être introduit le matin même, avant le petit déjeuner. Il est trop grand pour qu'on songe à étouffer quelqu'un avec ; mais l'on ne sait jamais. Une fois débarrassé des écorces d'orange et des feuilles de thé, il présentera peut-être quelques indices. Une idée qui aurait plu à la reine du crime. Remplir l'arme du crime de déchets en attendant de s'en débarrasser. L'acteur reste impassible.

– C'est vous qui sortez les poubelles ?

– Le mardi et le samedi avant le passage de la benne.

– C'est-à-dire ?

– À six heures. Ils passent après.

– Vous vous levez tôt.

– Je dors peu, et je n'aime pas m'attarder après le spectacle.

– Vous n'utilisez que trois des six pièces que l'on met à votre disposition.

– Quatre, si l'on compte celle où il y a une grande table et une dizaine de chaises. Nous nous réunissons là pour une première lecture. Nous ne pouvons convoquer les morts, mais nous demandons aux auteurs vivants de lire la pièce devant nous. Puis nous discutons un moment avec lui, et nous faisons un premier essai en lisant chacun nos répliques. Dernière mise au point avec lui, après quoi, il peut venir aux répétitions s'il veut, ce n'est pas obligatoire. Si l'on sent qu'une réplique ou qu'une scène passe mal, nous lui demandons de venir nous voir pour se rendre compte par lui-même. C'est ainsi que l'on procède en général. Simone Hauveceau aimait bien assister à ces séances. Et personne n'y voyait d'inconvénient. Nous étions chez elle. Nous lui avons fait découvrir les contraintes de l'adaptation théâtrale, et elle adorait ça. Elle envisageait même d'écrire un jour directement pour le théâtre.

– Les deux dernières pièces sont vides.

– La famille et les visiteurs apportent de quoi coucher.

En rentrant au commissariat, Madeleine Tançat fait le point avec Albert Thuil. Ça ne leur demande pas des heures. Jérôme Arnaud se

trouvait bien dans la propriété, et il n'en fait pas mystère – pas d'alibi à vérifier. Le commissaire a bien examiné les lieux, sans aucun résultat. La dame aime dormir la fenêtre ouverte et les volets entrouverts, cette fenêtre ne donne pas sur la rue. Une haie et une grille la protège des voisins. Seul indice gênant : la porte d'entrée, qui est aussi celle de la cuisine est fermée à clé, et Jérôme Arnaud possède cette clé, ainsi que les enfants de la défunte égaillés çà et là. Le mari est mort d'une saleté en lui laissant deux gamines et un gamin sur les bras.

Le commissaire avait demandé à l'acteur s'il avait trouvé la porte ouverte. Ce n'était pas le cas.

– Je résume : vous trouvez la porte fermée, vous l'ouvrez, vous ne trouvez Simone Hauveceau ni à la cuisine, ni devant son clavier, vous allez frapper à sa porte.

– J'avais aussi frappé assez fort à la porte d'entrée. Je suis entré parce que j'étais inquiet...

– Soit. Vous auriez pu la déranger.

– Si ç'avait été le cas, elle aurait laissé un mot sur sa porte. Ça lui est déjà arrivé.

– Vous n'avez jamais eu l'idée de garder l'un de ces mots...

– Je n'ai jamais imaginé qu'on puisse m'en demander un.

Peu de choses en somme : il était là, il avait la clé, il a découvert le corps et, surtout, il était bien placé pour savoir que les jardiniers avaient pris quelques jours de vacances, et qu'il n'y avait pas de domestiques.

Dans ces conditions, une garde à vue ne servirait à rien. La défunte était sans doute connue. Il fallait compter avec la curiosité des journalistes. Par miracle, ils n'avaient pas été prévenus. On a mis les scellés à la porte de la dame, fermé fenêtres et volets.

La ligne des vagues est moins impressionnante que du haut de la falaise. La crique est bien protégée. La plupart des gens sont partis. Le dernier samedi avant la rentrée. Quelques familles. Des enfants jouent au lasso. Il est l'un de ces enfants, le plus grand en fait, il a treize ans. Il a sauté des classes, il entre en quatrième. Il a dû défendre son statut de bon élève, se frotter à plus fort que lui, et s'en est donné les moyens. Rouler en boule des journaux entiers dans ses mains, taper sur des punching-balls de plus en plus fort, s'exercer à tomber et à rouler sur lui-même, dévorer un vieux livre sur le jiu-jitsu, essayer sur

son frère les prises qu'il servirait aux agressifs. Il était l'aîné, ses deux sœurs étaient des filles, son frère avait deux ans de moins que lui, et un goût limité pour les prises et les balayages. Il ne cessait de lui demander de lui faire des prises, pour mieux apprendre à se dégager, et il s'énervait. Les prises du petit, c'était comme de la vaseline. Ses balayages n'auraient pas déséquilibré un gosse de six ans. Et que je te montre, et que je te remontre. Il ne lui faisait pas vraiment mal. Et ce petit trouillard qui rasait les murs en le croisant... N'empêche qu'il commençait à se débrouiller le petit trouillard, qui prenait la tangente dès qu'une bagarre éclatait dans la cour de récréation. Ça valait bien la peine qu'on se décarcasse... Le petit, ça lui a donné des ailes, et l'envie d'afficher une supériorité intellectuelle qu'il n'a jamais eue. Décideur, maintenant. On se demande comment il a fait pour se retrouver énarque, promotion gros faisan. Riche à en crever. C'est grâce à lui qu'une usine de sous-traitants n'a pas fermé dans la ville, il suffisait qu'une autre ferme à sa place. Soixante employés à la rue à une centaine de kilomètres. Touche pas à ma ville. Sa ville, c'est son joujou à lui. Il passe quand il lui tombe un œil, et toutes les huiles l'aident à le ramasser en lui serrant la main. Moins il le voit lui-même, mieux il se porte. Et ce crétin qui se croit obligé de venir le voir. Lui, ce qui l'intéressait, c'était les chroniques judiciaires, les plaidoiries, dès qu'il a pu, il s'est mêlé au public. Il est maintenant un des avocats les plus demandés. On lui demande d'assister l'avocat local à droite et à gauche. Il traite les parties publiques comme son frère autrefois. Ses adversaires ont l'impression qu'on leur sert une immobilisation ou un balayage, c'est selon. Il adore ça. Pour la famille, il aurait pu terminer bâtonnier, voire Garde des Sceaux. Il a brutalement décliné les propositions de ses confrères. Le terrain, rien que le terrain, et la gueule des procureurs, et des présidents quand il relève l'ombre d'un mauvais procédé à l'encontre d'un client.

Il ne pouvait pas plaider à treize ans. Il jouait au lasso. Il a voulu le lancer sur son frère qui frissonnait dans l'eau à distance respectueuse des vagues. Et voilà que cet abruti décide de se lancer. Le lasso glisse et le prend à la gorge, un mur d'écume, il sent comme une tension, il lâche le lasso juste à temps. Ça ne te suffisait pas de le tourmenter, tu cherches à l'étrangler maintenant. Une baffe qui l'envoie voltiger. C'est tout juste si les rares baigneurs n'applaudissent pas. Puis après, cet œil chaque fois qu'il fait mine de s'approcher de son frère, étiqueté

monstre, les parents n'arrivent pas à en revenir du fait qu'ils aient mis au monde un garçon affligé d'un si mauvais fond, cadavre dans l'armoire avant même d'avoir pu faire ses preuves. Et cette idée qui l'assaillait parfois : il est des gestes qui sont comme des lapsus. On ne fustigera pas assez la psychanalyse à l'usage des nuls. Il est des nuls qui ont pignon sur rue. Quoiqu'il soit bon d'effleurer certains sujets. Il a lu les vrais maîtres. Ça peut fournir des arguments. Fini ses études plus vite que la plupart des plus doués. Puis, diplômés en poche, il est revenu dans sa ville natale défendre la veuve et l'orphelin. Il ne dédaigne pas de terroriser les salopards des prudhommes. Il est quelques fripouilles qu'il n'a pu tirer d'affaire. Elles ont pris le minimum. Il désarmait le méchant pathos de la partie adverse en démontant les effets de manche. Normal que le client paie sa dette à la société, mais il est inutile de charger la mule en hurlant avec les loups. Quant aux innocents qui n'en peuvent mais, un artiste dans l'art de fracasser les montages judiciaires.

L'illustre Gérard Labarre ne cesse de défendre sa propre cause avant de s'endormir. Il n'était qu'un enfant. C'était un accident. Ses parents auraient dû intervenir bien avant. Il a été condamné à vie par des irresponsables.

Condamné à quoi ? À se réveiller régulièrement en sueur. Il a treize ans, les ambulances. Son frère est mort. Il est l'assassin de son frère. Les gendarmes. Un juge pour enfant qui ressemble tantôt à son père, tantôt à sa mère.

Il a installé son cabinet sur la place, juste en face de la cathédrale. Tantôt il se croit perché sur la vague, juste en face de la falaise, avec la ville au-dessus, tantôt sur la plage. Son frère se trouve sur la plage, en face d'une énorme vague, qui se creuse derrière les arcs-boutants, avant de s'abattre sur lui.

Il n'est jamais allé consulter. Il la connaît, l'origine de son malaise. Il était le roi du monde, le fort en thème, même les élèves de terminale n'osaient s'en prendre à lui. Il a fait son temps. Retour en grâce après son retour triomphal. Il avait sorti d'affaire un idiot qui se croyait quelque chose parce qu'il se coiffait de tous les chapeaux qu'on lui tendait. Un jeu d'enfant. Un balayage pour commencer, une prise pour terminer le travail. Il les a laissé attaquer, brandir les charges, et dès qu'il a vu l'ouverture, deux ou trois questions apparemment innocentes aux prétendus indignés qui se frottaient déjà les mains. Plus besoin de

plaider. Il s'est amusé à enfoncer le clou, proprement, sans grands effets de manches. Ils étaient imperceptibles, presque naturels, il avait travaillé ses gestes comme il travaillait ses prises, quand tu essaies de trop en faire, tu te retrouves sur le cul. Le bâtonnier l'avait convoqué pour lui dire qu'il y était allé un peu fort avec des personnes qui ne manquaient pas de pouvoir. Je ne vous savais pas complice, maître, mais je suis d'accord pour tenir la presse à l'écart. Une menace savamment déguisée. Je suis aussi à cheval que vous sur les obligations que nous impose notre déontologie.

Un regret récurrent : n'avoir jamais pu plaider sa cause devant ses parents, quand il aurait pu, le frère était déjà énarque, et les parents en étaient si fiers qu'ils avaient tout oublié. Ils auraient été vraiment surpris qu'on revînt là-dessus. Les gyrophares, les gendarmes et l'ambulance, ça ne s'arrêtera jamais pour lui.

La nouvelle s'est répandue dans toute la ville avant même que les journalistes n'accourent. Il l'a apprise presque tout de suite. Il habite juste derrière la romancière, son propre jardinet touche ses grilles et sa haie. De plus, il lui sert de conseiller juridique, non pour lui éviter d'éventuels procès, mais pour lui dire si les procédures sont correctes. Elle l'a interrogé, il y a peu de temps, sur celles qui sont de mise dans le cas d'un jeu d'enfants qui tourne mal. Ce n'est qu'après coup qu'il a eu une bouffée de sueur. Ça fait trois semaines son dernier livre est sorti en librairie. Tout y était : la crique, la plage, les vagues, le gamin qui joue au lasso. Il se rappelle, la famille de la dame avait comme ses propres parents une villa en haut de la falaise. Mais elle n'était pas du genre à se mêler aux vacanciers, qu'elle devait trouver infréquentables au moment des congés payés. Il y a des sentiers de randonnée qui longent cette côte aimablement échancrée. Le goût de la romancière pour les longues promenades est connu. Rien n'interdit de supposer qu'elle pouvait se trouver au-dessus de la plage à ce moment-là. Des gamins qui jouent au lasso sur une plage, ça se remarque.

L'acteur a été tout surpris qu'on ne lui demande que de rester dans les environs. Il a même fait preuve d'un certain mauvais goût en l'occurrence :

– Quoi ? Pas même une garde à vue ? Je mérite au moins de comparaître en tant que témoin assisté si l'on ne me met pas directement en examen. Puis-je espérer les assises ?

Albert Thuil avait respiré, profondément, pour éviter de piquer une

de ces colères brique, que son équipe faisait poliment semblant de craindre. Madeleine Tançat avait simplement souri :

– Il faut des raisons vraiment sérieuses pour déranger un président de tribunal, et ses assesseurs, un procureur de la république et ses représentants, sans oublier les avocats et une dizaine de personnes. Les assises, ça se mérite. Vous devrez nous convaincre de vous présenter à un juge d'instruction, et convaincre celui-ci de pousser plus loin l'affaire. Auriez-vous quelque chose à dire qui puisse nous permettre de nourrir votre dossier ?

Jérôme Arnaud prenait des notes.

Madeleine Tançat s'était souvenue de quelques pièces en un acte, dans le genre tribunaux ridicules, jouées par la troupe. Il y en avait une dizaine qui permettaient de faire la soudure entre deux pièces plus longues. Si le Paillasse songeait à tirer profit de sa mésaventure...

– C'est Joseph Bourdeau qui pond vos saynètes ? J'imagine que nos entretiens vont être joyeusement transformés.

– C'est effectivement Joseph Bourdeau qui nous trousse ces friands morceaux, quand il ne joue pas les soupirants fades, ou les comptables. Je prends des notes pour lui fournir des répliques. Mais n'ayez crainte, il vous les arrangera.

On dirait que ce drôle aimerait se faire embarquer.

L'opinion publique ne tarderait pas à abonder dans son sens.

Gisèle Pouacre a appris cette mort étrange par les journaux. Le cas d'un hôte qui, habitant une aile de sa demeure, dispose d'une clé pour découvrir le cadavre de sa bienfaitrice, c'est un bon exercice pour elle-même et ses camarades qu'elle va elle-même chercher à la gare. Sophie Bernard est la première à se présenter, dans sa tenue d'élégante romanichelle, avec son filet de pêche sur les cheveux. Puis c'est Emmeline Croin, sanglée comme d'habitude dans ses quatre épingles, et, trois heures après, Alberta Fiselou qui ne cesse pas d'avoir l'air d'un mannequin. Une journée entière passée à des va-et-vient entre la gare et chez elle. On aura droit à un résumé de ce que racontent les journaux au souper. Quatre vélocipèdes au garage pour faire le tour de la ville et des environs.

On en est pour l'instant aux circonstances, pas de commentaire. Juste un malveillant qui s'étonne que Jérôme Arnaud ait pu répéter l'après-midi. Le meilleur hommage que l'on puisse rendre à la disparue, c'est sans doute de répéter une pièce qu'elle a elle-même tirée d'une de ses

œuvres, mais quand même ! L'on ne peut qu'être choqué d'une telle absence d'entrailles.

La meute se déchaîne le lendemain. On prend vraiment beaucoup de gants avec Jérôme Arnaud. Peut-on dire que sa notoriété n'y soit pour rien ? Une caricature représente le commissaire et son adjointe en train de marcher sur des œufs pendant que Jérôme Arnaud déclame une belle tirade. La presse parisienne en rajoute une large couche. A-t-on seulement pris la peine d'interroger sérieusement le suspect ? Heureusement que le jardinier n'était pas là avec son épouse. Il se serait vite retrouvé en examen. Et il n'aurait pas coupé à une garde à vue prolongée.

Ces quatre dames ont essayé de faire le tour de la propriété. Elle ont mis pied à terre pour mieux observer la demeure de Simone Hauveceau et ses deux ailes à partir du portail. Sinon, on ne voit rien. Les passants ne manquent pas de s'arrêter pour se faire une idée du cadre. Les haies sont trop hautes, d'ailleurs, derrière les grilles. Une première constatation. Si l'on peut longer trois côtés de la propriété, la quatrième limite des jardins privés auxquels on n'a pas accès. Cela n'empêche pas de regarder les noms inscrits sur les boîtes aux lettres des pavillons qui empêchent de voir cette haie, au demeurant impeccablement taillée. On en entrevoit des bouts ici ou là. Assez pour constater que les lauriers-roses se trouvent toujours à une cinquantaine de centimètres des grilles. L'un de ces pavillons appartient au fameux Gérard Labarre dont le cabinet se trouve sur la place, en face de la cathédrale. Une occasion de faire un tour jusque-là, et d'admirer le généreux bosquet d'arcs-boutants avant de s'installer devant l'ordinateur de Gisèle Pouacre dont Sophie Bernard se sert pour examiner, via *Géoportail*, les cours et les jardins qui empêchent de faire le tour de la propriété. Il y aura bien quelqu'un qui aura longé la haie pour voir s'il y avait des traces anormales. Le dit quelqu'un ne se sera pas permis de piétiner d'autres plates-bandes.

Albert Thuil s'est franchement présenté à la porte des pavillons. Il désirait juste examiner les abords de la grille. On ne peut poser une échelle contre une haie de trois mètres sans laisser quelques indices. Il n'espérait pas trouver deux traces nettes sur le sol, avec quelques feuilles de lauriers roses, et le haut de la haie un peu moins régulier, un malveillant pensera à égaliser la terre, et à ramasser les feuilles. On ne pourra lui reprocher de ne pas avoir envisagé d'autres possibilités.

C'est un minutieux. Il se met dans la peau de la défense. Un avocat a laissé de mauvais souvenirs en ouvrant une porte qu'on croyait condamnée. L'on avait un peu trop insisté sur le fait que personne ne pouvait entrer, et que le suspect qui aurait débité ses parents à la hache se trouvait seul sur les lieux. Les dossiers que présente le commissaire au juge d'instruction sont toujours solides. Il a été ravi de voir Gérard Labarre avant qu'il parte. Il lui a expliqué les raisons de son intrusion.

– Si cela ne vous dérange pas, j'aimerais que vous assistiez à mes investigations. Si vous aviez entendu quelque chose, vous me l'auriez fait savoir.

Gérard Labarre apprécie la technique du monsieur. Cette façon d'interroger un quidam sans lui poser de questions lui plaît. Il pourra de plus témoigner du sérieux de l'enquête.

– J'essaierai de ne pas trop vous retenir, mais l'on n'a pas toujours la chance de disposer d'un huissier de luxe.

– Je crains de ne pouvoir faire tous les jardins avec vous.

– Ce ne sera pas nécessaire.

Ni là, ni ailleurs, il n'y a rien de notable. Si quelqu'un est passé par derrière, il a pu le faire de n'importe quel jardinet, la plupart de temps, il suffit de franchir un muret qui ne fait pas plus d'un mètre, il est plus difficile de passer d'un jardin à l'autre : l'intrus tombera sur une haie moins imposante sans doute, mais tout aussi infranchissable, ou un grillage, à croire que l'on se méfie plus de son voisin que des passants, à moins que cela ne trahisse la volonté de chacun de se sentir vraiment chez lui. Bien des querelles sont nées d'une branche qui dépasse, et si c'est la branche d'un arbre fruitier, la fameuse règle qu'on lui a apprise dans son enfance (ce qui dépasse est à qui passe) ne semble plus aussi évidente. Sauf autorisation, l'on doit attendre que le fruit soit tombé à terre pour se servir. Il est des propriétaires qui sont un peu trop conscients de leurs droits. Bref, si l'on n'escalade pas la haie, au risque de se tordre une cheville en sautant de l'autre côté, à partir de son propre jardin, il faudra passer par la rue avec une échelle, et enjamber discrètement le muret du voisin en espérant qu'il n'ait pas de chien. C'est fou, le nombre de clébardes qui infestent les quartiers pavillonnaires. Du roquet braillard au rottweiler joueur, il est difficile de ne pas attirer l'attention. D'autre part, un quidam qui aurait atterri sur le gazon après une chute de trois mètres, n'aurait pas manqué de laisser quelques traces. Pour en avoir le cœur net, il demandera à

Madeleine Tançat de tenter l'expérience à partir du jardin du sieur Labarre. Dès qu'elle en a le loisir, elle s'adonne aux plaisirs – chacun les prend où il les trouve – du parachutisme. L'idée de sauter dans le vide, fût-ce de trois mètres, le fait frissonner. Il lui a bien fallu apprendre, c'est aussi passionnant que de tirer sur des cibles plus ou moins éloignées. Il n'était pas maladroit, quand on fait une chose, autant bien la faire, mais n'aimait pas ça du tout. Il doit encore tirer sur des cibles régulièrement, mais n'a pas encore fait de cartons sur un de ses semblables. Il continue de pratiquer le judo et la savate (on tombe de moins haut) par pure conscience professionnelle.

Madeleine Tançat assiste aux répétitions, et en profite pour interroger les autres membres de la troupe, durant les pauses. Il en ressort que la disparition de Simone Hauveceau est un coup dur pour l'équipe. Pour les films tirés de ses romans, les héritiers ne se contenteront pas d'en partager équitablement les droits avec tous les acteurs. Armande Bilboquet n'a d'ailleurs pas renoncé à jouer comme les autres. Tout le monde sait se servir à présent d'une caméra. Les films coûtent peu et rapportent énormément. Jérôme Arnaud fait répéter son propre rôle à Cyrille Agaric qui devait cette fois-là jouer les utilités. On a trouvé amusant de lui confier trois mois plus tôt, le rôle de Cyrille d'Alexandrie dans une *Hypatie* de Claude Chambière, Marie Joseph, la menuisière, interprétant celui de la philosophe. Elle est montée sur les planches pour oublier les plaisanteries que ses camarades ne pouvaient s'empêcher de lui faire. On l'appelait Jésus (ben oui : “Jésus, Marie, Joseph”) ou la charpentière. Ou l'on chantonnait : "Encore heureux que la Marie-Josèphe soit un bon bateau." Le Tour de France des charpentiers pour faire taire les plaisants, il s'en trouvait parmi les compagnons. Les dictionnaires n'admettant que des charpentiers et des menuisiers, elle avait changé assez tôt de métier. Sans passer par une école d'art dramatique, elle s'était présentée à la troupe qui, l'ayant fait monter sur scène s'aperçut qu'elle savait se placer, bouger, et placer sa voix. Il n'y avait plus qu'à lui apprendre à articuler. Au bout de six mois, elle pouvait partager les recettes. Celles de l'*Hypatie*, dans les salles, s'annonçaient bien. Petit contretemps pour le prochain film, Cyrille Agaric ne possédait pas encore son rôle, une affaire de deux jours. Cela ne l'empêchait pas de jouer sa partie avec un texte à la main, Dans les couturières qui allaient suivre, il ne pourrait plus se permettre d'hésitations, Armande

Bilboquet aimait les longues séquences, et n'était pas une fanatique du champ-contrechamp, le public doit avoir l'impression d'assister à un vrai spectacle. Ses camarades s'étaient assez vite adaptés à ces contraintes, les éclairages ne sont pas les mêmes, Isabelle Narche était devenue une preneuse de son tout à fait correcte. Les représentations elles-mêmes exigeaient d'autres réglages. Qui semblaient en comparaison bien plus aisés.

Jérôme Arnaud vivait une goûteuse aventure avec Marie Joseph, laquelle n'envisageait pas du tout de se fixer, ni d'élever des enfants. Elle préférait également dormir seule. Ce n'est pas parce qu'on aime baiser qu'il faut s'encombrer d'un quidam envahissant qui ne vous laissera qu'une moitié de votre plumard, ou moins. Il semble que Jérôme Arnaud aimait lui aussi ses aises.

L'on s'était habitué à la présence de Simone Hauveceau au point que, lorsqu'elle passait, l'on ne s'occupait pas d'elle. S'agissant de ses propres pièces, elle n'avait droit au chapitre qu'au moment où elle donnait à la troupe les précisions qu'on lui demandait. Elle était toujours bienvenue. Elle apparaissait de loin en loin. Elle envisageait, semble-t-il, de servir à son public le meurtre d'un acteur dans une troupe en tournée. Cette troupe-là ne faisait pas de tournées, elle se sentait trop bien dans ses murs. À une heure de la capitale par le TGV, elle n'avait pas besoin d'y montrer patte blanche. Le public n'avait qu'à se déplacer s'il tenait à la voir. Depuis le succès du premier film, et la palme d'or, la salle était toujours pleine. Cela dit, les acteurs devaient connaître assez bien leur milieu pour lui fournir des indications utiles. Elle n'en était pour l'instant qu'à la préparation.

On attendait le résultat avec impatience. Des acteurs jouant des acteurs, puis un film représentant des acteurs jouant des acteurs, cela pourrait donner quelque chose. La mort de l'auteur était pour le moins contrariante. Sans parler de la mort d'un être qui vous est devenu assez cher.

Toutes ces précisions rendent la culpabilité de Jérôme Arnaud de plus en plus improbable. Madeleine Tançat ne doit pas oublier qu'elle a affaire à des acteurs parfaitement capables de vous embrouiller. Renseignements pris, aucun d'entre eux n'avait de raisons de se trouver vers trois heures du matin sur les lieux. La plupart étaient revenus chez eux, y compris Marie Joseph. Madeleine Tançat s'est excusée d'avoir à leur poser une question aussi incongrue (que faisiez-

vous à trois heures du matin ? – Ma foi, je dormais.)

Si Jérôme Arnaud compte se faire remplacer, c'est qu'il prévoit d'être assez souvent retenu ailleurs. Une sage précaution, beaucoup plus qu'un aveu de culpabilité. Quoi qu'il arrive, le spectacle continue. Il ne peut se permettre de faire faux bond au dernier moment. Il est vraiment affecté par le décès d'une femme qui leur a permis de réaliser leur premier film, moins par le fait que tout semble l'accabler. Il essaiera chaque soir de retenir les entretiens qu'il aura eus avec les représentants de l'autorité. En attendant, l'inspectrice ne leur a pas donné beaucoup de matière. S'il est mis en examen, il compte beaucoup sur les questions que lui posera le juge d'instruction. Peut-être celui-ci lui permettra-t-il de les inscrire sur un carnet. Joseph Bourdeau saurait accentuer le trait. On peut toujours rêver, dit Madeleine Tançat. Ces honnêtes magistrats croulent sous les dossiers. Si chaque suspect agissait de la même façon, ils n'auraient plus qu'à camper dans leurs bureaux.

La presse ne comprend pas la stratégie du commissaire chargé de l'affaire. Mis à part les nécrologies, les hommages et les analyses des ouvrages commis par la défunte, elle n'a pas grand chose à se mettre sous la dent. Les critiques littéraires déroulent leurs articles. On revient sur la guimauve de ses débuts plutôt honorable quand on y pense - elle devait partager l'opinion des commentateurs, elle n'a jamais voulu se dissimuler derrière un pseudonyme - on évoque ses activités de nègre, ce qu'elle appelait ses gammes, et l'on y reconnaît un peu de sa patte. Les tempéraments solides ne peuvent s'empêcher de se manifester avant qu'on les reconnaisse. Dans ce cas, il a fallu attendre qu'elle changeât de manière.

Les plus intrépides ne peuvent s'empêcher d'importuner Jérôme Arnaud. Qu'avez-vous à dire... Si j'avais quoi que ce soit à dire, je ne serais pas là pour vous rappeler ce que tout le monde sait. Je ne pourrai pas non plus vous répondre si vous m'interrompez quand je parle. Merci. C'est moi qui ai trouvé le cadavre de Simone Hauveceau, et je l'ai trouvé parce que je suis entré chez elle. Je suis entré chez elle parce que j'étais inquiet, et que j'avais la clé. Je passais la voir chaque matin, et j'ai été surpris de trouver porte close. L'inspectrice a été assez gentille pour me mitrailler de questions. Je ne me sens pas le courage de vous répéter mes réponses, qui devaient être satisfaisantes puisque l'on n'a pas jugé bon de me mettre en garde à vue, ni en

examen. J'ai quand même pris la précaution de me faire remplacer pour la prochaine pièce, au cas où une campagne de presse rondement menée contraindrait les autorités à fournir un os à l'opinion publique. Qu'est-ce que veux dire ? Ma foi, ce que je viens de dire. Pourquoi je l'ai dit comme ça ? Si j'avais voulu répondre à ce genre de questions, j'aurais choisi d'enseigner la littérature. Je vous renvoie aux représentants de l'ordre pour d'autres précisions. Ils seront ravis de trouver en vous des défenseurs acharnés de la garde à vue, une de nos plus belles institutions, quand on y pense. Qu'est-ce que j'entends par là ? Vous n'allez pas recommencer...

L'acteur n'était pas du genre, ni d'humeur à se laisser désarçonner par le plumitif de service.

L'inspecteur Thuil était habitué à affronter la meute. L'enquête se poursuit. Je comprends que vous soyez pressé de satisfaire la curiosité de vos lecteurs, vous comprendrez que je ne tiens pas à donner des détails sur notre façon de travailler, et les résultats de nos investigations. S'il y en a ? Je crains de ne pas m'être exprimé assez clairement. Vous pouvez déduire de vous-mêmes que nous n'avons pas assez d'éléments pour interpellier qui que ce soit. Sinon, ce serait fait.

Madeleine Tançat s'est au demeurant assurée qu'aucun membre de la troupe n'avait pratiqué de ces sports où les étranglements constituent une base indispensable. Personne ne s'était adonné à ce genre d'activités. D'anciens catcheurs ont fait une carrière au cinéma. Rien de semblable, ici.

Il n'y avait plus qu'à demander au *besogneux* (on ne l'appelait ainsi que lorsqu'il n'était pas dans les parages) de vérifier. Il pourrait voir par la même occasion si aucun des écrivains qui avaient fait appel aux services de la nègresse ne séjournait à ce moment-là dans le coin.

C'était l'inspecteur Serge d'Aunis, le *besogneux*. Il était au demeurant d'une beauté renversante. Madeleine Tançat avait voulu en goûter les charmes, comme bien d'autres. Il était du genre altruiste en son particulier, soucieux de trouver ce qui pouvait plaire à chacune de ses conquêtes – ses conquêtes, c'est beaucoup dire, disons que ces dames éprouvaient le besoin de l'essayer, et envoyaient les signaux correspondants, qu'il avait la politesse de reconnaître. On saluait la prestation, et l'on cherchait ailleurs. Il s'avérait aussi utile lorsqu'il s'agissait d'interroger une personne du sexe. Il était surtout passé

maître dans l'art de rédiger des rapports convaincants quand on lui fournissait la matière. Et il ne rechignait pas devant les corvées. Les corvées, cela consistait à vérifier que ni Jérôme Arnaud, ni personne d'autre dans la troupe n'avait rebondi sur les tapis d'un dojo, pour commencer, à prendre également contact avec l'éditeur et l'agent de Simone Hauveceau, pour connaître l'identité des écrivains qui l'avaient employée. En trois jours on eut la confirmation que, non, le *Vide-Grenier* ne recelait aucun maître dans les arts martiaux, et que les illustres aux quels elle avait prêté sa plume n'était en mesure de l'étrangler chez elle à trois heures du matin.

Il ne restait plus que Jérôme Arnaud à se mettre sous la dent. Et le commissaire ne tenait pas à présenter au Juge d'Instruction un suspect qui n'avait contre lui que le fait qu'il se trouvait tout près d'une dame qu'on aurait peut-être assassinée. Le légiste se refusait à exclure la possibilité d'une mort naturelle. Il se fondait sur le fait qu'il n'y avait aucune trace suspecte, et qu'il n'avait relevé, à l'examen, aucune substance malvenue. La dame était sobre, ennemie de tout excès, l'état de ses organes le confirmait.

Bref, demander à un quidam de répondre d'une mort peut-être naturelle, ce n'était pas vraiment tentant.

Laisser les choses en l'état, pas plus. Jérôme Arnaud n'avait pu s'empêcher de sortir devant une journaliste qui passait :

– Il ne sera pas nécessaire de me passer les menottes pour la mise en examen, il suffira de me convoquer; à moins qu'on ne se croie obligé de m'humilier en me les mettant, ou de me faire perdre mes moyens. Je jouerai le jeu. J'adore les rôles de composition. Les menottes, ça fait partie des accessoires de tout suspect qui se respecte.

L'outrecuidance du cabotin commençait à agacer sérieusement l'opinion publique, un peu déçue d'apprendre qu'il s'était fait remplacer pour les prochaines représentations. Ce qui aurait été bien, ce qui aurait été beau, c'est qu'on vînt le chercher pendant qu'il se démaquillait. Les journalistes commençaient à s'étonner de l'inertie des pouvoirs publics. Le préfet n'appréciait pas de passer pour inerte, aux yeux de ses supérieurs. Il s'en ouvrit au procureur de la République. Lequel demanda au juge d'instruction ce qu'il attendait pour instruire.

– Un semblant de preuve matérielle. Sinon, que l'on puisse établir qu'il y a effectivement eu un crime. Je suis censé instruire à charge et à décharge. Je cherche les charges. Quand j'en aurai de sérieuses, je

songerai aux éléments qui en faveur du prévenu. Les journaux me disent que le prévenu, c'est Jérôme Arnaud. Mes officiers de police judiciaire ne sont pas aussi formels.

Le procureur lui ayant servi quelques variantes de l'inusable 'Débrouillez-vous', il le fit savoir à ses argousins.

Albert Thuil réunit son équipe.

– Je vais prévenir la presse, et l'intéressé que nous irons le cueillir chez lui à potron-minet. Le bonhomme est matinal. Nous prendrons notre beau monospace noir, celui des affaires que nous nous refusons d'enterrer. Quelques gardiens de la paix empêcheront les journalistes d'entrer dans la propriété, peut-être les photographes réussiront-ils avec leur zoom à surprendre le moment où notre client pénétrera dans la voiture. Pas un mot sur nos autres investigations.

Madeleine Tançat a brusquement l'air de quelqu'un qui aimerait avancer une suggestion. On la regarde...

– Ce ne serait pas mal si quelqu'un se dévouait pour lire le roman de la défunte.

– C'est celle qui le dit, lance Serge d'Aunis épouvanté à l'idée qu'on lui colle l'enfant... Il consent à se charger de la plupart des corvées, mais ce n'est pas un grand lecteur. Il sait torcher un rapport, certes, et dans les formes, d'accord, effectuer des recherches, il frétille à l'idée de naviguer sur la toile, c'est moins dangereux que de s'embarquer dans une navette spatiale, les hackers, les harceleurs, et les flibustiers qu'il ramène dans ses filets en sont tout abasourdis, particulièrement le malfaisant qui s'amusait à épouvanter depuis quelques mois une fille de la ville, l'on ne soupçonnerait pas une telle virtuosité chez un monsieur qui présente apparemment le QI d'une statue de Praxitèle, mais se carrer dans un fauteuil pour lire... un livre, alors qu'il aime tant garder les yeux rivés sur l'écran de son téléviseur, là, c'est plus que de l'abus ; c'est une forme de sadisme auquel le Divin Marquis n'avait jamais songé. Il avait écrasé de son mépris un adolescent qui soutenait que lire, c'est glauque, mais c'est parce que la mère était là. Les livres de Simone Hauveceau faisaient en général plus de deux cents pages, en petits caractères.

– C'est vrai, ça, confirme Albert Thuil. C'est elle qui l'a dit.

– Tu m'as déjà fait sauter sauter trois mètres sans parachute, grogne celle qui aurait mieux fait de se la fermer.

Le commissaire la rassure :

– Tu pourras prendre tous les parachutes que tu voudras.

Quand on est allé le chercher, Jérôme Arnaud a pris la tête d'un empereur romain qui ferait plus confiance à la justice de son pays qu'à un prétorien chargé de veiller sur lui. Il ignorait ostensiblement la foule. Si on lui avait mis les menottes, il aurait sorti un regard foudroyant au sergent qui lui aurait fait baisser la tête pour éviter qu'il se cognât la tête à la portière. Il a gardé ce visage de marbre jusqu'au moment où on l'a déposé sur un banc à la porte du magistrat instructeur. Gérard Labarre était déjà arrivé. C'est le premier avocat auquel Jérôme Arnaud avait pensé. Il connaissait ses liens avec la défunte, et avait lu des extraits de ses plaidoiries dans les journaux.

– Le juge est censé vous notifier les charges qui pèsent contre vous. Écoutez ce qu'il a à dire, pas de protestations, vous vous contentez de répondre aux questions telles qu'elles ont été posées. Retenez tout ce que vous direz, choisissez vos termes sans vous laisser impressionner par les mimiques de votre vis-à-vis. Vous les étudiez comme vous le feriez pour le travail d'un de vos camarades. Vous n'avez rien fait d'autre que trouver le corps. Comment avez-vous su qu'elle était morte ?

– Je lui ai tâté le pouls et mis le verre de ma montre devant la bouche.

– Vous avez bien fait : si vous lui aviez tripoté la jugulaire cela aurait prêté à confusion.

Chapitre II

UNE DÉDICACE

Gisèle Pouacre possède un exemplaire du dernier roman de Simone Hauveceau, intitulé *Un jour sur la plage*. L'argument est simple : des enfants s'amuse avec un lasso. Par inadvertance l'un d'eux trébuche au moment où il devait être capturé. Le lasso s'enroule autour de son cou, et manque de l'étrangler. Horreur des parents. Heureusement, le garçon qui tenait le lasso l'a immédiatement lâché, mais il reste une trace. Le récit de l'incident : à peine cinq mille caractères dans un prologue plutôt sec. Ce qui intéresse l'auteur, c'est l'évolution du

lanceur. Loin de se replier sur lui-même, il se lance gaillardement dans le monde et peu s'en faut qu'il ne se hisse au sommet de l'État. Mais il ne peut se débarrasser de l'impression qu'il a eue, non pas au moment où il s'est rendu compte de sa maladresse, il a fait ce qu'il fallait, sans hésiter, il a lâché la corde, mais lorsque il s'est aperçu de l'horreur qu'il inspirait aux témoins. Il n'a cherché de guetter ce sentiment dans le regard de chacun, et de l'y trouver. Sa femme, ses enfants, ses amis arrivaient à la dissimuler, mais parfois ils ne pouvaient s'empêcher de la laisser filtrer. Parmi ceux qui l'applaudissaient à la tribune, il y en avait qui savaient... C'était difficile de demander aux autres pourquoi ils le regardaient comme ça, il ne le savait que trop. Simone Hauveceau parvenait à donner l'impression que le public ne voyait que la vie apparemment enviable du personnage, sans aucune consistance par rapport à l'autre, la sienne, la vraie. Pire, sa famille, ses amis faisaient partie du public. Il devait l'essentiel de sa réussite à ses qualités d'orateur, mais manquait étrangement d'arguments en son for. L'horreur était là, prégnante, irréfutable. L'on ne s'attendait pas à ce qu'il se pendît juste au moment où on il devait assurer la présidence du Conseil européen. Le travail d'un écrivain consiste à rendre plausibles de tels développements. On comprenait que le protagoniste se donnait la mort au moment précis où l'écart entre sa vie apparente et l'autre allait prendre des proportions intolérables. Un suicide aussi improbable donnait lieu à une enquête menée par un farfrelu qui ne pouvait bien réfléchir que lorsqu'il avait dormi ses dix heures d'affilée. Ce que cela donnait était à ce point impressionnant qu'on se gardait bien d'interrompre son sommeil. Pas question de lui confier des planques, un fade porte à porte, la rédaction des rapports ou n'importe quelle autre corvée. Il étudiait les documents qu'on lui soumettait, faisait oralement un compte-rendu précis de ses réflexions, et abattait ainsi en deux heures un travail qui passait l'imagination. Il aimait à dire qu'il ne réfléchissait pas avec ses jambes. Après quoi, il mangeait bien, et buvait du meilleur, abattait une quinzaine de kilomètres à pied pour ne pas trop se laisser aller, avalait un bon bol de soupe, et allait se coucher en priant sa famille de ne pas trop monter le son de la télévision. Ce n'était pas la première fois qu'Albert Morfe apparaissait dans l'un de ses romans. C'était la quatrième en tout, ce qui n'est rien, si l'on tient compte du fait que la dame produisait un roman tous les quinze mois. Ce curieux enquêteur

réussissait à déterrer l'histoire du lasso. Soulageant par la même occasion tous les suspects, assez haut placés pour être contrariés par les décisions qu'il ne manquerait pas de prendre.

– L'on aurait bien besoin d'un Albert Morfe pour résoudre cette affaire, dit Alberta Fiselou.

– Je l'aimais bien, cette femme, dit Gisèle Pouacre.. Elle m'avait demandé de lui donner une idée de notre ville avant que ses pionniers de l'automobile ne sortent leurs bruyants bricolages. On ne songeait même pas à faire tourner des fiacres en rond vingt-quatre heures durant. Heureux temps ! Nous nous sommes croisées souvent depuis. Je ne sais si elle présentait quelque chose, mais elle m'a fait une étrange dédicace.

Elle va chercher le livre et l'ouvre :

– *Si vous passez par là, vous comprendrez.* Il ne reste plus qu'à chercher par où il faudrait passer. Nous avons une description de la crique où les gamins s'amusaient avec un lasso.

On se fait passer le livre.

– Je connais bien la côte bretonne, cela ne correspond pas, il faut chercher plus bas.

– Vous souvient-il, fait Sophie Bernard, de notre promenade en bicyclette sur la côte basque d'Hendaye à Bidart ?

– C'est un peu loin, dit Alberta Fiselou, nous étions en hypo-charte. Nous en avons fait de plus goûteuses depuis. Nous étions incapables d'apprécier et nous ne lisions pas les journaux. Et il n'y avait aucune énigme à nous mettre sous la dent.

– Nous manquions encore de souffle. Nous avons poussé jusqu'à Bayonne pour prendre le train. Il me semble qu'on devrait trouver de jolies criques dans le coin, et pas trop différentes de celles dont il est question dans le livre.

Les souvenirs sont vagues, une petite ville qui surplombe une plage encaissée, peut-être.

– On prend *Géoportail* ou nos bécanes ?

– Les bécanes, ça nous rafraîchira les souvenirs.

Elles se sentent parfaitement capables de boucler un peu plus de quarante kilomètres. Prévoir deux nuitées, l'une à Hendaye, l'autre à Bayonne. Plate saison, ces dames partent dès le lendemain.

– Nous apprendrons par les journaux les derniers développements.

Elles ne pourront pas connaître les détails de l'entrevue entre Jérôme

Arnaud et le juge d'instruction.

Le juge est du genre bonhomme.

– Je vous épargnerai la peine de me répéter ce que j'ai sous les yeux. Vous vous appelez bien Jérôme Arnaud, vous travaillez dans la troupe du Vide-Grenier et vous habitez toujours chez Madame Simone Hauveceau.

– Je n'ai pas encore songé à déménager.

L'avocat fronce les sourcils. Son client se reprend.

– Je ne sais plus ce que je dis, l'émotion, sans doute.

– Vous n'ignorez pas la raison de votre présence en ces lieux ?

– J'aurais bien été le seul.

– Je vous rappelle, dit Gérard Labarre, sans attendre que le juge s'énerve, que vous ne donnez pas la réplique à un partenaire.

– Je m'oubliais... Quand on cherche à se rassurer... La pompe de ces lieux... Mais je comprends, Monsieur le Juge, que vous ne teniez pas à vous entretenir avec des gens un peu trop rassurés.

L'acteur a parlé de la façon la plus neutre, sans accentuer les effets.

– Il n'y a pas de quoi être vraiment rassuré, Monsieur Arnaud. C'est vous qui avez trouvé le corps, en ouvrant la porte de son domicile avec une clé dont vous disposiez, puis celle de sa chambre...

Comme aucune question n'a été formulée, Jérôme Arnaud garde le silence. Son avocat lui a conseillé de ne répondre qu'à celles qui étaient clairement énoncées

– Comment avez-vous fait pour vérifier si elle était morte ?

– J'ai tâté son pouls, et mis le verre de ma montre devant sa bouche.

– La carotide, c'est encore plus sûr.

– Les connaissances de mon client en la matière sont limitées, dit l'avocat. Il n'est ni médecin ni légiste. Il ne savait même pas qu'il se trouvait sur les lieux d'un crime...

– Cette mort, dit Jérôme Arnaud me semblait surprenante, mais naturelle.

– Elle est surprenante en effet, Monsieur le Juge, dit l'avocat, aurait-on établi avec certitude qu'elle n'est pas naturelle ?

– Quand elle est si surprenante que ça, elle ne peut être naturelle.

– Il n'y a pas que mon client qui se laisse entraîner à prononcer des phrases malencontreuses, dit l'avocat. Si l'on était sûr que toutes les morts surprenantes ne sont pas naturelles, vous ne sauriez où donner de la tête. Mais je ne vois aucun inconvénient à ce que cette remarque

reste inscrite. Elle est frappée au coin du bon sens.

– Je ne puis vous dire à quel point j'apprécie votre ironie.

– Je vous prie de m'en excuser.

– Le fait est que l'on a rarement vu une morte d'une constitution aussi robuste, avec un cœur de coureur de fond, une capacité thoracique qui a fait l'admiration de notre légiste, elle ne fumait pas, elle ne buvait guère – nous avons pu le vérifier – les viscères nobles se présentent aussi bien, elle n'avait aucune raison de nous quitter aussi brusquement. Si elle a été épouvantée par un mauvais rêve, son organisme n'en garde aucune trace.

– Si l'examen toxicologique vous avait fourni le moindre indice, vous vous seriez empressé de pousser plus loin vos investigations. Si mes souvenirs sont exacts, cette dame a soupé en ville, il n'y a pas que mon client qui aurait pu dans ce cas lui administrer un bouillon de onze heures. On n'aura pas manqué d'interroger ses commensaux : malgré les recherches les plus avancées, il reste peut-être des substances encore inconnues. Si un bacille, un virus foudroyant avait pris ses aises dans son organisme, on s'en serait aperçu. Mon client avait, en tout bien tout honneur, beaucoup d'affection pour Simone Hauveceau, il aimerait bien savoir comment il s'y est pris pour la faire passer de vie à trépas.

Le juge ferme les yeux. Il faudra qu'il envoie ses officiers de police judiciaire interroger ces fameux commensaux. Si l'avocat prenait ce dîner au sérieux, il l'aurait gardé pour lui, rien que pour le plaisir de le ressortir au tribunal, que les jurés puissent se faire une opinion sur le sérieux de l'enquête. Il connaît l'animal. Celui-ci n'abat pas ses cartes avant d'être sûr de son fait. Un simple avertissement en fait.

– L'on peut, vous ne l'ignorez pas, faire perdre conscience à un individu en bloquant l'espace de deux ou trois secondes, l'afflux du sang au cerveau. On relâche la pression, celui-ci est brusquement irrigué, ce qui provoque une syncope qui peut durer quelques secondes, une minute parfois. Vous glissez la tête du patient dans un petit sac de plastique, pour l'empêcher de respirer, vous n'avez pas besoin de serrer au point de laisser une marque. On risque à peine un soubresaut au moment du réveil. Faute d'oxygène, le patient n'aura plus assez de forces pour se débattre.

– Vous m'effrayez, Monsieur le Juge. Je n'ose vous demander ce que vous faisiez à l'heure de la mort. Je ne doute pas que l'on puisse se

livrer à une opération aussi délicate sans laisser d'empreinte, ni le moindre soupçon d'ADN.

– L'on trouve des gants aussi efficaces que ceux des chirurgiens dans toutes les drogueries. J'en ai vu chez une marchande de chocolats. Un simple foulard, vous empêche d'embuer tout ce qui est à votre portée.

– Si j'ai bien compris, cette dame aimait bien dormir les fenêtres ouvertes, sans fermer tout à fait les volets. Les enquêteurs y ont bien pensé. Une inspectrice s'est servi de mon échelle pour franchir la haie qui sépare mon jardin de la propriété de Simone Hauveceau. A-t-elle laissé une trace ?

– Oui. Malgré le plaisir que j'éprouve à répondre à vos questions, maître, il se trouve que j'ai un client à interroger.

– Je vous prie de m'excuser... On se laisse emporter.

– Ce n'est qu'une déformation professionnelle. Vous aurez tout le loisir de plaider si l'on pousse plus loin l'affaire. Connaissez-vous, Monsieur Arnaud, les dispositions testamentaires de la défunte ?

– Non.

– Admettons. Elle vous laisse ses droits sur les pièces de théâtre tirées de ses romans, et les films qu'en en a tiré.

– Deux films, avec celui que nous allons tourner...

– Le reste allant à ses héritiers légitimes qui se trouvaient à cent kilomètres d'ici ou plus. Avez-vous une idée de ce que représente votre part ?

– Nous n'avons jamais caché la façon dont nous partageons les recettes. Pour la pièce, elle a touché autant que chacun des membres de la troupe, qui s'occupe en même temps des machineries, des éclairages, de la sono, nous sommes une douzaine à assurer l'intendance en dehors des scènes où notre présence est requise. Je devais également assurer le rôle principal de la prochaine pièce, si vous ne me retenez pas trop longtemps, je ferai de la figuration et m'occuperai, comme les camarades qui ne seront pas sur scène, des problèmes pratiques. Pour le reste, la mise en place est déjà réglée. Sur ce point, j'ai fait mon travail. Nous sommes douze en tout, plus l'auteur, ça fait treize. Elle aura donc touché un treizième des recettes, qui sera naturellement partagé en douze. Le succès de nos films nous assure une petite rente. Les bénéfices du prochain sera divisé en douze. Quant au chiffre définitif, nous ne pouvons le connaître tant

qu'il ne sera pas diffusé dans les salles. C'est Louise Terrin qui s'occupe de la comptabilité et de nos déclarations d'impôts. Elle adore sinon les rôles de composition.

– N'est-ce pas elle qui vous a donné l'idée de filmer vos propres représentations ? Ne vous a-t-elle pas procuré assez de fonds pour que puissiez acheter le matériel nécessaire ?

– Sa part en a été accrue d'autant. Dès le premier film, elle a récupéré sa mise, plus le treizième des bénéfices.

– Et ensuite ?

– Nous avons eu de quoi nous financer nous-mêmes. Nos frais sont dérisoires par rapport à ce qui se fait ailleurs. Nous ne travaillons que dans notre salle, ce qui limite le travail de repérage, pas besoin de faire des essais, notre distribution reste la même. De plus, nos camarades qui ont voulu courir la fortune ailleurs, touchent leur part des pièces où ils ont figuré. Ils viennent parfois nous voir jouer, et sont toujours les bienvenus. Mais il n'est pas question qu'ils reviennent dans une troupe qui tourne parfaitement sans eux.

– C'est quand même madame Hauveceau qui a eu l'idée qui vous a assuré à tous de confortables revenus. Elle aurait dû toucher des droits supplémentaires.

– Elle ne demandait qu'à rentrer dans ses fonds.

– Je parle de droits supplémentaires sur les films que vous avez tourné en suivant son idée.

– À ce compte, dit Gérard Labarre, chaque cinéaste devrait payer des droits aux frères Lumière.

– Et chaque fabricant de CD à Charles Cros, grogne le juge. Je voulais juste me faire une idée de ce que vous devez à la défunte. Combien gagniez-vous avant ?

– Un petit SMIC, nous devons faire parfois des animations pour boucler notre budget, et d'autres travaux pour dégager de quoi entamer la saison suivante. Nous partageons la même passion. Cela dit, nous nous trouvons à une heure de la ville capitale, les critiques dans le *Centre Ouest Républicain* ont été assez élogieuses pour qu'on aie l'idée de venir nous voir d'ailleurs. Quand les critiques de la presse nationale ont emboîté le pas, nous avons vécu un peu plus à l'aise. Il fallait songer au renouvellement du matériel, aux frais, mais il en restait un peu plus pour nous.

– Vous êtes les propriétaires de cette salle ?

– Un ancien entrepôt qui tombait en ruines vendu pour rien. Quelques-unes de nos familles ont discrètement contribué.

– Et ça ne leur a rien rapporté ?

– Ce qu'elles avaient avancé. Nous devons rester nos propres producteurs.

– Une abbaye de Thélème à l'usage des comédiens, un phalanstère, lance aimablement juge.

– Exactement... Je n'y avais jamais pensé.

– Qu'en pensent vos proches ?

– Plus de bien depuis que les bénéfiques dégagés leur permettent de vivre à l'aise.

– Il est des êtres qui n'ont pas l'impression de vivre à l'aise s'ils ne le font pas sur un grand pied.

– Il en est, sans doute, mais la mort de Simone Hauveceau ne nous rapportera jamais assez pour les satisfaire. Louis Arnaud, mon fils, qui n'en a jamais fait partie parce qu'il craignait d'avoir à attendre avant de se faire vraiment connaître, et ne se voyait pas perché sur une poutre entre deux répétitions, est assez demandé sur les plateaux. Il a brûlé quelques étapes. Ce n'est pas comme ça que nous travaillons. Je ne suis metteur en scène que parce qu'on a reconnu mes qualités en la matière. Il m'arrive aussi de peindre des décors, et j'ai le sens des cadrages.

– Aucun membre de la troupe, ni vous, ni un autre, n'avait de raisons de voir disparaître Simone Hauveceau...

– Aucun. Elle envisageait même de nouvelles expériences. S'étant aperçue de son aisance à transformer de vrais romans en vraies pièces (elle a un sens particulier pour ça, qui nous laissait pantois) elle envisageait d'écrire directement des pièces et d'en faire ensuite de vrais romans. Les écarts dans la construction, les péripéties, les dialogues présentaient pour elle un intérêt supplémentaire. Sa mort nous empêche de voir ce que cela pouvait donner.

– En fait, tout le monde avait de bonnes raisons de la voir rester fraîche et gaillarde.

Un léger soupçon d'ironie.

– Il y a juste une chose que je ne m'explique pas, poursuit le juge...

Il laisse planer sa phrase, attendant qu'on intervienne, ce que fait le malheureux Jérôme Arnaud.

– C'est qu'elle soit morte.

Sourire du juge. Le suspect ignore que l'on appelle ce juge, Albert Prédoux, le *Boa*. L'avocat voudrait mettre son client en garde.

– Nous sommes bien obligés, dit le magistrat, de nous poser des questions sur cette fameuse clé. L'on me dit que vous vous êtes inquiété parce que vous aviez trouvé la porte fermée. Que c'est pour cela que vous vous êtes servi de la clé. Vous aviez affirmé que vous passiez voir la défunte chaque matin, et que vous trouviez la porte ouverte. L'on n'a pas besoin d'une clé pour ouvrir une porte ouverte. C'est aussi bête que de l'enfoncer. D'où ma question : pourquoi cette clé ?

Jérôme Arnaud est assez surpris qu'il ne répond pas tout de suite. Sa formation lui évite de se mettre à bredouiller. Il reprend ses esprits, en fronçant les sourcils comme s'il ne voyait pas l'utilité d'un tel détail. Le juge n'est pas du genre à le presser alors de questions. Il fait tranquillement le geste de celui qui tourne un sablier après avoir mis des œufs dans une casserole d'eau bouillante. Gérard Labarre est trop fin pour répondre à la place de son client. Et il fait bien. Celui-ci se décide.

– Je ne me suis jamais posé la question, mais puisque vous me la posez, je puis vous dire quand elle me l'a donnée : elle travaillait encore avec une machine à l'ancienne qui montrait de plus en plus de signes de fatigue, et il m'était arrivé deux ou trois fois de frapper sans qu'elle entende. Elle était ensuite contrariée de ne pas m'avoir vu. Elle a fini par me donner la clé. Je devais juste signaler ma présence et attendre qu'elle ait fini de rédiger son paragraphe. Elle a fini par renoncer à sa machine, et ne m'a pas réclamé que je la lui rende. Elle se trouvait simplement dans mon trousseau avec les miennes et celles du théâtre.

– Résumons-nous. Vous me corrigerez si je me tompe... Vous connaissez Madame Hauveceau depuis qu'elle vous a donné un coup de pouce pour vous lancer dans le théâtre filmé. Non contente d'avancer des fonds, elle a mis à votre disposition toute une aile de sa demeure, sans doute parce que l'idée lui plaisait qu'il vous arriverait de répéter avec vos partenaires à deux pas de chez elle...

– Ce point n'a pas été aussi nettement abordé, Monsieur le Juge, dit l'avocat.

– Je l'aborde, Maître... Je me demande comment Madame Hauveceau a pu être amenée à vous loger à titre gracieux dans une aile

de ses appartements.

– J'en ai été aussi surpris que vous, Monsieur le Juge. Je campais dans le théâtre même. Quand un de mes camarades lui en parlé, elle m'a spontanément offert de me loger.

– Si tous les gens qui possédaient de vastes demeures pouvaient se montrer aussi spontanés, l'on n'aurait plus besoin de défendre les droits des sans domicile fixe. Passons. L'on ne prend pas quelqu'un chez soi si l'on éprouve pour lui ne serait-ce qu'une légère antipathie. Quelle était au juste la nature de vos liens ? Ce n'est pas rien que d'installer à demeure quelqu'un chez soi.

– Une affection distante.

– Vous avez parlé à l'inspectrice Tançat d'attachement distant. Seriez-vous passé de l'affection à l'attachement aussi distant soit-il ?

Un autre défaut du juge d'instruction. Une déplaisante mémoire. L'autre ne se démonte pas.

– L'on a de l'affection pour les personnalités attachantes, ce qui n'empêche pas de maintenir avec elles une certaine distance.

Il faudra travailler cette réplique, si on l'utilise, se dit le suspect. Elle est pour le moins filandreuse.

– Admettons, dit le juge. Je n'ai rien contre les amitiés platoniques et tendres. Si elle vous a financé, c'est qu'elle a apprécié votre travail... Je n'ai pas non plus abordé ce point, maître. Voulez-vous que nous approfondissions ?

Les yeux se sont plissés. C'est juste un avertissement.

– Bon, comment a-t-elle pris contact avec vous ?

– Elle a demandé si elle pouvait assister en passant à une répétition de temps à autre. Elle était déjà très connue. C'était comme une consécration. Un jour, elle a eu cette idée. Quant à faire du théâtre filmé, autant jouer franchement le jeu. Il y a eu d'illustre précédents : un *Assassinat du duc de Guise* qui n'est rien d'autre qu'une pantomime filmée, les adaptations par Guitry de ses propres pièces, et la façon dont Pagnol traite les paysages provençaux comme une scène qui permet d'autres effets. Elle voulait sentir l'odeur des planches, sans voir le public comme dans *La Flûte Enchantée* de Bergman. Peu importent les spectateurs, sauf pour les curieux de la Belle Époque qui parcourent les loges avec leurs lorgnons. Armande Bilboquet voyait mieux que nous ce que cela pouvait donner. Elle avait appris à tenir une caméra, et elle nous a prodigué ses leçons, pour que nous sachions

la tenir quand elle était en scène. Madame Hauveceau adorait, quand elle passait nous voir, observer la façon dont nous répétions de façon à offrir au public le spectacle qu'il attendait, et à Armande les images qu'elle souhaitait. Avant de la connaître nous survivions parce que nous avons la vocation, et que nous nous arrangions pour que les frais restent abordables, en mettant nous mêmes la main à la pâte, après nous avons vécu à l'aise. Les vrais fauteuils ont remplacé les gradins improvisés. Nous avons aussi aménagé le plus grand des bâtiments de l'entrepôt pour recevoir plus de monde.

– Imaginez que vous vouliez faire à présent une adaptation pour le théâtre d'un des anciens romans de Simone Hauveceau, et la filmer, vous devriez négocier avec les héritiers... Vous voyez maître, que je n'instruis pas qu'à charge...

– Nous ne le ferions que s'ils se pliaient à nos règles, et consentaient à ne toucher qu'un treizième des bénéfices, une fois prélevée la part des distributeurs, qui n'est pas mince. Mais la meilleure adaptatrice de ses propres œuvres, c'est Simone Hauveceau, comme nous l'avons constaté. C'est vous dire à quel point, mis à part le chagrin que nous ressentons tous, nous regrettons sa disparition.

– Passiez-vous toujours la voir le matin, depuis que vous habitez une aile de sa demeure ?

– Quand elle partait pour une quinzaine de jours, elle me demandait d'aérer de temps en temps sa maison et d'y déposer son courrier...

– Vous aviez donc aussi la clé de sa boîte aux lettres ?

– Oui comme celle de sa maison.

– Il était donc tout à fait naturel que vous ayez ces deux clés. Vous m'avez dit tout à l'heure qu'elle ne vous les a jamais réclamées. C'était normal que vous ayez puisque vous étiez chargé d'aérer sa maison et de prendre son courrier. Pourquoi alors vous êtes-vous cru obligé de me préciser qu'elle ne vous les a plus réclamées ? Saviez-vous que cette dame dormait la fenêtre ouverte ?

– Ça fait deux questions à la fois, Monsieur le Juge, fait remarquer Gérard Labarre. Mon client ne saura plus où il en est. Est-ce vraiment cela que vous souhaitez, Monsieur le Juge ?

– Vous pourrez me répondre dans l'ordre qui vous conviendra, maintenant que Maître Labarre vous a donné le temps de réfléchir. D'abord vous avez cette clé, parce que madame Hauveceau ne vous entend pas quand elle travaille à la machine, ensuite parce que vous

devez aérer la maison en son absence.

– Je n'étais pas habitué, Monsieur le Juge, à votre façon de conduire un interrogatoire. Elle m'a donné cette clé pour que je puisse entrer chez elle quand elle tapait à la machine, et ne m'entendait pas, elle me l'a laissée ensuite parce qu'elle n'y a plus pensé, et elle a songé ensuite que, puisque je l'avais, je pouvais bien lui rendre le service d'aérer la maison en son absence. Et je ne vous ai pas donné exactement cette réponse, parce que nous étions passé du coq à l'âne, et qu'il m'arrive parfois, comme à tout le monde, de perdre le fil quand on me le fait perdre. Je savais qu'elle dormait la fenêtre ouverte, malgré les objurgations de sa famille parce qu'elle me l'a dit. Elle ne supportait pas de s'enfermer dans le noir, et préférait bien se couvrir pour mieux profiter de l'air de la nuit. Un souvenir peut-être du temps où elle campait entre deux étapes de ses randonnées. Je crois qu'à présent, elle préfère descendre dans des auberges. Elle envisageait d'explorer les régions au nord d'Inverness, avec d'autres randonneurs, en automne. Je crois que leurs dispositions étaient prises. D'autre part, sa fenêtre ne donnait pas sur la rue, mais sur la haie derrière qui n'était pas surplombée par des immeubles de rapport.

– Le portail, et l'entrée à côté n'ont qu'une simple poignée et une serrure. Un rôdeur aurait dû parcourir une cinquantaine de mètres à découvert, et même, s'il avait préféré longer les haies, se découvrir à un moment ou à un autre.

– On se découvre fort peu à trois heures du matin, fait remarquer l'avocat, surtout si l'on attend de ne plus apercevoir la rue. La lune était nouvelle, semble-t-il...

– Ce qui élargit, Maître, l'éventail des possibilités. Inutile, Monsieur Arnaud, de vous préciser que vous devez vous tenir à la disposition de la justice, et de vous assigner à résidence. Vous pourrez continuer de répéter avec vos camarades, mais il serait préférable que vous envisagiez d'être bientôt retenu par nos soins.

Ces dames se sont résignées à s'encombrer d'un appareil relativement encombrant. Emmeline Croin n'y voit aucun inconvénient. L'ordinateur portable de Sophie Bernard ne tient pas vraiment de place. Les impedimenta restent dans la limite du raisonnable. Du thé froid pour se désaltérer, sucré au miel, dans des thermos individuels ; Elles prendront leur déjeuner chez un

restaurateur du coin.

En attendant, elles ont fait le voyage en compagnie de leurs vélos (chacune d'entre elles en a quatre, afin de pouvoir se promener avec ses copines). Ce qu'elles cherchent, c'est une crique correspondant exactement à celle décrite par la défunte, avec une petite ville sur une hauteur juste au-dessus. Elles longent une plage pleine de surfeurs avant de tomber sur cette fameuse crique. Elles attachent leurs vélos avec leurs quatre antivols et les arriment à un poteau avant de mitrailler la plage sous divers angles. Elles descendent un sentier et enlèvent leurs chaussures avant de s'engager sur le sable. Un maigre soleil fait gentiment ce qu'il peut, et l'on trouve des braves des deux sexes qui n'ont pas hésité à se mettre en maillot, malgré un petit fond d'air frais. C'est le cadre qu'on veut prendre, mais il serait discourtois de leur demander de quitter le champ. Emmeline Croin se débrouille comme elle peut. Leur présence n'est pas passée inaperçue. Sous d'autres climats, il y aurait eu un attroupement.

Le bouchon local n'est pas désagréable. Pas autant de clients qu'en saison. Ces dames ont exprimé le désir de féliciter le cuistot. On évoque en passant la personnalité de la défunte. Celle-ci avait en effet une villa au-delà de la plage aux surfeurs, dans la direction de Saint-Jean de Luz. Une mort bien mystérieuse, l'on a mis en examen, faute de mieux, Jérôme Arnaud, le comédien du *Vide-Grenier*. Oui, l'on en a parlé dans le *Sud-Ouest*, l'on a même dit qu'il a demandé à Gérard Labarre de le défendre. Les gens du coin ont connu sa famille. Elle avait une villa, qu'elle a vendu depuis, au-dessus de la crique. Même *La Dépêche* en a parlé. Il y a d'étranges coïncidences. Le comédien se fait défendre par un homme qui passait autrefois ses vacances à un kilomètre à peine de la victime, le monde est plus petit qu'on ne pense. Le frère de l'avocat fait une bien belle carrière. Ces dames se disent qu'elles n'auraient pas réuni plus d'informations à la mairie. Un garçon qui a failli étrangler son petit-frère lequel a fait du chemin depuis. Le presque étranglé a pu être aussi traumatisé, sur le coup, que l'étrangleur.

Reconstitution, la future auteure (il faut suivre les recommandations d'une Académie qui craint les chiennes de garde) qui devait déjà aimer la marche à pied a vu, en passant au-dessus de la crique, quelque chose qu'elle n'aurait pas dû voir. Bien plus tard, elle juge que ça fera un bon argument. Il suffit de se laisser aller en imaginant la suite. Elle

ignore qu'en l'utilisant elle réveillera des souffrances mal éteintes (les clichés classiques n'ont rien perdu de leur saveur). Cela donne trois suspects, si la mort n'est pas naturelle : le comédien, qui n'avait aucun mobile apparent, l'avocat qui habitait derrière chez elle, et son illustre cadet s'il se trouvait dans les environs, ce qui reste à vérifier. Elle a même pu inventer la scène et ne pas y avoir assisté. Il n'est même pas sûr que cet incident se soit produit.

En fait, il y a beaucoup trop d'incertitudes dans cette affaire.

On a fini par rendre le corps à la famille. Ces dames arrivent à point pour l'incinération. Gisèle Pouacre a été invitée, comme Gérard Labarre, la troupe du Vide-Grenier – Jérôme Arnaud s'est discrètement abstenu, il ira se recueillir au funérarium quand il aura été définitivement disculpé – et tous ses compagnons de randonnée, parmi lesquels son coquin intermittent. Madeleine Tançat n'a pas été invitée, mais l'on comprend qu'elle soit là. L'on s'aperçoit à cette occasion que la reine du crime avait un goût pervers pour les airs de musette joués à l'accordéon. Elle l'assouvissait régulièrement, quand il n'y avait personne dans les environs, mais la famille était au courant, qui avait pris le genre en grippe. Ses enfants ont jugé que la défunte aurait aimé que son corps fût réduit en cendres au son de l'accordéon. Les simples familiers, fussent-ils des intimes, se demandent si elle aurait apprécié que cette étrange faiblesse tombât dans le domaine public.

Avant que tout le monde se sépare – elle n'a pas été invitée au repas qui suit – Gisèle Pouacre se joint au groupe des randonneurs privés eux aussi du rata de rigueur. L'on va manger dans un restaurant qu'elle connaît. La conversation tombe sur le roman. Elle évoque la dédicace à laquelle elle a eu droit. Ses commensaux ont reçu, eux aussi, des exemplaires dédicacés. Et l'on sourit en se les rappelant. L'ancien coquin a été ravi d'apprendre qu'*Il suffit d'un jour*. Un autre qu'*On ne se débarrasse pas de certains instants*. Elle demande la permission de noter ce florilège, il y a une citation en grec de l'Œdipe Roi, pour un ancien pédant, il y est question d'un destin qui a pris son élan pour frapper, bien après, une cible qui n'en peut mais. *L'on ne se débarrasse jamais de ce qui aurait pu être, Malheur à ceux qui se souviennent, Le cinéma se nourrit de retours en arrière comme les simples d'esprit*. L'idée correspond à l'argument du roman, mais

pourquoi cette insistance ? Et si la mort de la romancière s'avérait suspecte, envisageait-elle une réaction ? L'idée d'un message d'outre-tombe effleure la table. L'auteur aime à servir ses messages sibyllins aux lecteurs qu'elle apprécie et honore en leur envoyant des exemplaires dédicacés. Elle en fait autant avec son éditeur et un critique qu'elle estime, et refuse toute séance de signatures. Elle fait parfois rire ses familiers en jouant l'auteur assis à sa table qui cherche le chaland désespérément des yeux flanqué d'une pile de livres, ou abat son travail répétitif et monotone en souriant, avec des mimiques rodées, un arsenal de répliques bien senties, et des gags du genre :

– Vous vous appelez Marcel ?

– Oui, mais c'est pour ma nièce.

– Et comment s'appelle-t-elle, votre nièce ?

– Elle s'appelle Ginette.

– À Ginette, pour qui j'espère que ce livre sera un cadeau...Et je signe.

Gisèle Pouacre rapporte cet échantillon de signatures à ses amies qui ont accompli leur devoir de touristes en explorant la vieille ville (***), les remparts romains exhumés(*), la cathédrale (***) et ses vitraux (***), en admirant de la place, plus bas, les nombreux arcs-boutants(***), en honorant d'un vague coup d'œil une horloge florale(*), en visitant un petit musée consacré à une famille bricoleuse, qui réussit à faire rouler une voiture à cinquante à l'heure et apporta sa contribution aux progrès d'une aviation balbutiante(*)).

L'on s'accorde à trouver que point besoin n'est de partir en quête d'autres dédicaces. Ou l'incident qui affecte à ce point l'évolution du personnage principal s'est vraiment produit, ou il est sorti de l'imagination de l'auteur. Dans le premier cas, il faudrait trouver des témoins d'un fait qui n'a eu aucune conséquence visible ce jour-là, et s'assurer qu'il continue à empoisonner la vie d'un des acteurs. D'un point de vue légal, on risque de ne parvenir à rien. Pour elles-mêmes y a-t-il le moindre intérêt à remettre cette histoire sur le tapis ? Aucun si un innocent ne risque pas d'être condamné. D'après leurs investigations, le suspect n'a pas régulièrement fréquenté la crique dont l'auteur s'est inspiré. Il n'est même pas sûr que cela le mette hors de cause. Ce fut une belle excursion. Il n'y a aucune raison de pousser plus avant.

Il n'est pas exclu que Jérôme Arnaud se retrouve aux Assises.

L'opinion publique ne semble pas disposée à laisser les autorités tranquilles. Et l'on doit craindre qu'un acteur qui monte des spectacles salués comme il faut, ne soit un peu trop ménagé. L'ombre de Racine et de la Brinvilliers plane au-dessus du théâtre, même si la romancière n'a rien d'une Du Parc.

Le juge d'instruction a fait un résumé décourageant au procureur, après avoir, sans aucun succès, interrogé les membres de la troupe, qui ne dormaient pas non loin de la défunte, et la famille qui ne pouvait savoir grand chose. J'ai fait ce que j'ai pu avec Jérôme Arnaud : il avait bien une clé, il a bien trouvé le corps et alerté dans l'ordre les premiers secours et la police. Vous pouvez vous appuyer sur le fait que la maison est entourée d'une haie de trois mètres, qu'il eût fallu une échelle pour la franchir, l'utiliser sans attirer l'attention si l'on part d'un jardin attenant à cette haie, ou se la trimballer discrètement dans la rue. D'autre part, le bâtiment et ses abords sont bien en vue. L'on vous représentera que le portail lui-même, et la petite entrée à côté ne sont pas infranchissables, et que l'on peut à trois heures du matin longer les haies sans se faire remarquer. Mes officiers de police judiciaire ont fait l'expérience. Madame Tançat a franchi la haie, le commissaire n'a eu aucun mal à passer par-dessus la petite porte, et il est parvenu jusqu'à la fenêtre de la chambre où dormait cette dame sans se faire voir. L'absence de traces de pas derrière le bâtiment ne prouve rien, un éventuel assassin aura pu mettre ses chaussures dans des pantoufles plus larges en tissu pour ne pas abîmer le gazon, comme l'on fait dans les musées pour ne pas dégrader certains parquets. Je comptais sur une maladresse de Jérôme Arnaud, il n'en a commis que d'insignifiantes, qui n'ont même pas inquiété son avocat. Vous avez déjà parcouru cette pièce d'un dossier squelettique. Si le cœur vous en dit, rien ne vous interdit d'envoyer aux Assises le meurtrier d'une femme peut-être morte d'une façon naturelle, dans une demeure dont il avait le malheur de posséder sa clé, bien visible à partir d'une rue passante. Il n'avait pas à parcourir une longue distance avant de parvenir à la porte. Vous pourrez apprécier le travail de maître Labarre. Pour faciliter les choses, la famille n'a pas jugé bon de se constituer partie civile. Mais votre éloquence a parfois produit des miracles. Un miracle dans une telle affaire ne manquera pas d'attirer l'attention et d'asseoir votre réputation.

Le procureur a de l'estime pour le juge Prédoux, mais il ne l'aime

pas. Qui se prendrait d'affection pour un boa ?

Sentiments mitigés chez ces dames. Les excursions dans les environs, rien à redire, Gisèle Pouacre veut faire découvrir la région à ses amies. La mort de Simone Hauveceau, l'on n'apprendra rien de plus. Un seul point qui mérite qu'on s'y arrête, Gérard Labarre a quarante-deux ans, plus de quinze ans de moins que la défunte. Comme celle-ci aimait autant la marche que le personnage qu'elle met parfois en scène, et qu'elle parcourait sans doute régulièrement les sentiers qui longent la côte, elle a pu effectivement surprendre la scène par laquelle s'ouvre son roman. Est-ce que les dédicaces qu'elle a laissées le confirment ? Il était naturel qu'elle songeât, en les improvisant, à l'argument de son roman. La citation en grec ne contredit pas cette hypothèse. Elle pourrait s'appliquer à bien d'autres œuvres. Jusque dans les westerns, on utilise abondamment des images qui hantent un héros. Images d'un bonheur révolu, familles massacrées. Sergio Leone ne s'est pas privé d'exploiter le filon.

Pas la peine de s'éterniser dans le coin, mais il n'est pas interdit de se retrouver si l'on juge bon d'envoyer le comédien aux Assises.

Le juge d'instruction est ravi de laisser le soin au procureur de mener cette affaire comme il l'entend. Il ne comprend pas lui-même pourquoi on l'a dérangé pour une morte qui ne présente aucun signe d'agression. Il serait avocat, il ne se gênerait pas pour lancer joyeusement : "Que reproche-t-on à mon client ? Que sa bienfaitrice se soit trop bien portée avant de mourir ?" Ce n'est pas dans le style de Gérard Labarre, qui refuse de se disperser en faisant rire la salle. À l'inverse de ses collègues, il évite de prendre la salle à témoin. Le jury lui suffit. L'équipe du commissaire n'a rien négligé. On a obligé le pauvre Serge d'Aunis à lire *Un Jour sur la Plage* – l'anecdote l'a fait sourire – celui-ci a cru retrouver la fameuse crique en scrutant les côtes sur l'écran de son ordinateur, pris son téléphone pour demander à un collègue si Simone Hauveceau avait une propriété dans le coin, et même appris que c'était le cas également de Gérard Labarre, dont le pavillon se trouve au pied de la haie derrière laquelle la romancière dormait la fenêtre ouverte. Trop de possibilités, lui a dit le commissaire. L'acteur a fort bien pu sortir de chez lui, sans sa clé, pénétrer dans la chambre de sa victime, si victime il y a, l'étouffer on ne sait comment, rentrer chez lui, et découvrir le cadavre en ouvrant la porte d'entrée avec sa clé. Il a dit qu'il a frappé avant, avec insistance,

c'est lui qui le dit ; qu'il est allé dans la chambre de la morte parce qu'il était inquiet. Admettons.

En attendant, le comédien continue de faire répéter la pièce de Simone Hauveceau, tirée d'un roman déjà en 'Poche'. On est même arrivé aux fameuses couturières, quand l'on vient enfin chercher Jérôme Arnaud, sans lui mettre les menottes, il n'a cessé de dire qu'il n'attendait qu'une occasion de se disculper définitivement – il eût été cruel de la lui refuser.

Sophie Bernard reçoit, ainsi qu'Emmeline Croin et Alberta Fiselou, ce message de Gisèle Pouacre :

"Ça y est, on envoie Jérôme Arnaud aux Assises. Je ne pourrai pas, comme vous, assister de la salle aux débats, parce que je ferai partie du jury. Qu'ai-je fait pour mériter ça ? Je figure simplement sur les listes électorales, et personne n'ignore que cela fait partie des disgrâces qui peuvent toucher chaque électeur. Je pouvais me dispenser de cette corvée en payant une amende. Ce n'est pas dans mon caractère. Un vénéré bisaïeul n'avait pas de mots assez durs pour les planqués, il soutenait qu'il faut faire comme les copains. Le mot me faisait froid dans le dos. Il justifie les prétentions de n'importe quel sergent recruteur. Et si je me suis fait inscrire sur les listes électorales, c'est pour m'offrir le malin plaisir de voter régulièrement blanc. Si encore on me consultait pour toutes les décisions qui risquent d'avoir des répercussions dans la vie de tous les jours, je ferais comme les citoyens athéniens, je remplirais volontiers mes devoirs. Mais pour choisir un laquais des gens qui comptent, quels qu'ils soient, qu'on le fasse sans moi. Je sais bien que le maire de ma commune, pour qui je n'ai pas voté, doit régulièrement tirer au sort les administrés qui pourront être appelés à siéger dans un jury d'Assises. Je ne me suis pas trop inquiétée quand on m'a fait savoir que je figurais sur la liste annuelle. J'ai tremblé quand j'ai appris que je figurais sur la liste de session, mais pas trop : il n'y a que neuf jurés par affaire, et chaque fois, il faut tirer au sort. Ni la défense, ni l'accusation n'ayant jugé bon de me récuser, il me faut obtempérer. Une consolation, j'ai le droit de prendre des notes, et de poser, par le truchement du président, toutes les questions que je voudrai aux experts et aux témoins. Puisque on m'a dérangée, je compte bien, quoique je n'aie tué personne, être aussi encombrante que le *Septième Juré* de Lautner. Je me garderai d'intervenir aussi souvent, mais je ne me sens pas disposée à avaler

n'importe quoi. Pour le reste, je suis prête à jouer le jeu, à ne pas discuter avec vous de l'affaire, et à conserver le secret des délibérations – je n'invente rien, c'est dans ces termes que l'on s'exprime dans le serment des jurés, où l'on promet entre autres de ne trahir les intérêts de l'accusé, ni ceux de la société qui l'accuse, ni ceux de la victime, ce qui me paraît un exercice pour le moins difficile : l'accusé veut s'en sortir, la société maintenir son ordre, et la victime que le suspect qu'on lui désigne écope du maximum. Cela rend la partie encore plus piquante. Vous pourrez vous concerter, vous, autant que vous voudrez, je serai, moi, dans le secret des dieux en robe. Josiane Gerbille m'a envoyé un message pour me prévenir qu'elle s'était laissé convaincre par le *Gul** d'assister aux délibérations pour en tirer une chronique. Elle a deviné que vous seriez chez moi. Elle a demandé si elle pouvait me rencontrer après les débats. Je ne sais comment elle a appris que je faisais partie du jury. Comme tout rédacteur qui ne se respecte pas, le Gul a des antennes partout. Vous pourrez discuter avec elle en mon absence. Nous ne lui dirons rien de notre ballade sur la Côte Basque. Je n'ai pas jugé bon de suggérer cette piste à qui de droit. Le commissaire Albert Thuil ne me semble pas incompetent. Il aura lu le livre. Que la fête commence."

Gisèle Pouacre a juste le temps d'aller chercher chacune de ces dames à la gare. Un quart d'heure de marche pour y parvenir, autant pour le retour. C'est d'abord Alberta Fiselou qui récupère le parapluie que lui tend son amie. Les passants sont moins surpris de voir deux dames avec un parapluie, que d'en avoir vu une avec deux, dont l'un est ouvert, et l'autre prêt à remplacer le premier en cas de défaillance. Deux va-et-vient encore sous une pluie battante, avec un parapluie supplémentaire, ce qui fait que les habitués voient passer sivement une, deux, trois et quatre femmes, dont la tenue ne peut qu'intriguer les spectateurs.

On compulse les derniers numéros du *Centre-Ouest Républicain*.

Jérôme Arnaud souhaite se faire arrêter pour en garder un souvenir. Il se faisait accompagner chaque soir d'Armande Bilboquet avec sa petite caméra et d'un autre camarade chargé de s'assurer que le son

* Norbert Larousse, le rédacteur en chef du *Centre Ouest Républicain*, affectueusement surnommé le GUL (Grand Usuel Larousse) par son équipe. (Voir *Quatre dames en bateau* dans la même série)

serait parfait. Un dispositif un peu plus élaboré attendait les officiers de police judiciaire au *Vide-Grenier*. Jérôme Arnaud se montrait succinct dans les entretiens qu'il accordait aux correspondants locaux, lâchant des traits que lui avait soufflés Joseph Bourdeau, tels que :

– Rien ne peut, autant que les Assises, établir l'innocence d'un prévenu.

Il en était sûr lui-même, mais l'on ne peut s'en tenir au témoignage d'un seul individu, si l'on s'en tient à ce vieux principe : *Testis unus, testis nullus*. Un suspect est par nature partial. Il s'obstine à protester de son innocence. Comme les témoins assistés qui prennent un avocat pour défendre leur point de vue. Ce citoyen-là ne demandait qu'à comparaître devant la justice de son pays, dût-il se faire passer les menottes et connaître les joies de la prison, dût-il tâter d'une préventive censée briser les volontés les plus fermes. Comme chacun sait, les volontés les plus fermes s'en sortent fort bien, les autres ne sont plus que des ombres.

Au lieu de quoi, on lui fit savoir qu'il pouvait se présenter librement au tribunal, et s'asseoir sur le banc des accusés, flanqué de deux pandores, comme la coutume l'exige. C'est peut-être inhabituel, mais pas contraire à la règle.

Pendant que Gisèle Pouacre se fait expliquer ce qu'elle sait déjà sur ses devoirs de jurée, ses amies rencontrent Josiane Gerbille dans un café, juste en face du Palais de Justice et d'une église construite suivant les plans d'une visitandine, laquelle église se recommande par un tableau de Lorrain représentant un étrange *Annonciation*, où un serveur beau comme un ange parle à l'oreille d'une cliente qui vient de commander on ne sait quoi dans une taverne remplie de joyeux drilles plus ou moins avinés, ce qui nous change de ces scènes où un archangélique volatile s'acquitte de sa mission dans un décor beaucoup moins familier. On s'étonne que cette *Annonciation*, même pas signalée par les guides, ne soit exposée que dans une niche mal éclairée. Gisèle Pouacre leur a dit que les prêtres de la paroisse ne montrent qu'à peu de gens une nature morte où figure, en dehors du pain et du vin, un pot de rillettes pour mieux faire passer le pain. Ces maîtres ont préféré ne pas signer ces œuvres de peur de s'attirer les foudres des talibans de ce temps-là, qui se sont un peu calmés depuis, laissant à des furieux d'une autre obédience le soin de faire respecter leur Seigneur et Maître. Cela évite à cette église la visite de

malandrins qui ne savent apprécier que les tableaux signés. Une illustre culotte de peau se dresse fièrement sur un piédestal au milieu de la place.

Après la mort tragique de son époux, qui a laissé des reportages inoubliables, revus et corrigés par ses soins, elle avait refusé de prendre sa suite au *Centre-Ouest Républicain*. Elle avait de loin en loin consenti à commettre des chroniques sur le style et les postures des gens qui nous gouvernent. Elle ne se faisait même pas rémunérer. Il était surprenant qu'elle passât une des courtes vacances que l'on accorde aux enseignants pour satisfaire les hôteliers, les restaurateurs, et les moniteurs de ski, à s'enfermer dans une salle de tribunal au risque d'avoir à demander un congé pour convenance personnelle à sa hiérarchie. Le Gul lui avait expliqué que ce procès était un magnifique exemple des usages de notre Justice. Il suffisait d'un rien pour coller quelqu'un au trou, l'ombre d'un soupçon, un vague faisceau de présomptions. Comme bien des prévenus, l'accusé n'avait pas d'autre tort que celui de s'être trouvé dans les parages. Il se rappelait que lui-même, en 68, était passé en correctionnelle parce qu'en sortant d'une boulangerie, il était passé devant une vitrine qui allait être brisée. Il n'avait fait, sinon, que haranguer les lycéens de sa classe. Il aurait eu du mal à se disculper, si son père, honorablement connu, lui, n'était venu demander aux magistrats comment le rejeton s'y était pris pour la casser, chargé d'un Paris-Brest destiné à la famille ; le Paris-Brest était arrivé intact à onze heures trente, comme pouvait l'attester la cuisinière, alors que la vitrine avait été brisée cinq minutes avant. La pâtisserie aurait souffert d'une course échevelée, et même d'une légère bousculade. Il ne pouvait croire que les archers avaient fait délibérément un faux témoignage. Ils avaient dû se tromper. Il y avait même eu un entrefilet dans le *Canard*. Cela n'avait pas suffi au Gul : s'il avait bien digéré le Paris-Brest, ce simple délit de présence lui était resté dans la gorge. L'on venait de renvoyer dans un cul de basse fosse un quidam qui détestait des parents proprement assassinés, sans véritable preuve. Selon sa formule, notre justice se passe de preuves, pour ne pas avoir à les fabriquer comme on fait Outre-Atlantique. Ce procès là, c'était du nanan. Il comptait sur une épouse qui avait si bien saisi l'esprit de son défunt mari pour en tirer quelque chose de farce. Surtout si l'acteur n'était pas acquitté. Non pas une philippique. Une joyeuse pochade dont les magistrats ne se remettraient pas.

Il faut arriver tôt, le jour du procès, si l'on veut parvenir à entrer dans le Palais de Justice. Il y a là les acteurs de la troupe, les enfants de la victime, et presque autant de curieux que jadis, quand un archevêque avait mal pris qu'on le traitât de barbeau sous prétexte qu'il possédait quelques biens immobiliers dans la colline de la Cité où des bataillons de catins s'employaient à pallier la misère sexuelle des notables comme des gens de peu, ou lorsque deux sœurs affligées d'un grain exterminaient la famille qui les employait afin d'offrir un sujet fort à un dramaturge de l'Assistance tout droit sorti du violon. Ça faisait longtemps que la ville n'était pas à pareille fête.

Parmi les invités que l'on fait entrer en douce, quelqu'un a reconnu l'illustre frère de l'avocat. Peut-être suit-il discrètement quand il peut les prestations de son aîné. Il ne s'attarde pas, c'est un des enfants du pays qui a le mieux réussi dans la vie. Faire partie d'une commission, quand on ne siège pas dans la même salle qu'un ancien tortionnaire dont la longévité fait l'admiration de tous et qui, tel un prince florentin a su faire de son parti une entreprise familiale, cela pose un député européen. L'institution a bien mérité des financiers qui nous gouvernent et n'a pas volé son Nobel. Ces dames admirent au passage une force qui va.

Elles sont assez bien placées, parce que parties avant leur amie : celle-ci était sûre de trouver une place assise. Elle a un peu atténué son air bonasse de Pierrot triste en se faisant un chignon digne de ceux qu'on aimait voir chez Pauline Carton, elle regarde l'assistance par-dessus ses lunettes, qu'elle a coincées au bout de son nez légèrement épaté. L'ampleur de ses formes disparaît sous une veste en laine mohair, quand même ouverte sur un chemisier assez ordinaire, car la salle est bien chauffée. Elle n'aurait pas hésité sinon à se mettre régulièrement des gouttes dans le nez.

On la connaît bien, pour l'avoir vue faire en vélo le tour de ses fournisseurs préférés. Quand elle travaillait encore, c'était une personnalité en vue, quoique discrète, dans la mesure où elle ne se commettait pas dans les mauvais lieux. Elle commentait, devant les visiteurs les archives de la ville, et il lui était arrivé de faire des interventions dans les salles des actes des lycées, chaque fois que l'on jugeait bon de retracer l'histoire de la ville à partir des documents conservés, malgré les bombardements des alliés venus libérer notre territoire. Elle utilisait alors sa voix des grands jours, sourde et

vibrante, qui saisissait jusqu'aux auditeurs les plus éloignés.

Elle observe les préliminaires avec un sérieux si affecté que certains ont quelque peine à retenir un fou-rire. Surtout quand elle foudroie du regard le président du tribunal qui menaçait de se laisser aller. Le public ne s'y trompe pas, elle prend sa mission au sérieux.

Le substitut du procureur sent, il ne sait pourquoi, un frisson lui parcourir l'échine. Il aurait su, il aurait récusé cette dame.

Cela ne l'empêche pas d'exposer les faits. Le présumé innocent aurait cru échapper à la justice en expédiant sa victime d'une façon on ne peut plus subtile pour des raisons que l'on peine à comprendre. Il ne prévoyait pas que nos officiers de police judiciaires seraient à même de reconstituer la scène, comme on pourra le constater au cours des débats. Mais il ne pouvait éviter d'être la seule personne qui ait eu la possibilité de commettre cet acte inqualifiable. Il faisait confiance au jury pour apprécier comme il fallait un faisceau de présomptions pour le moins accablant.

Gérard Labarre félicite benoîtement le substitut pour la clarté de son exposé, et se dit sûr que le jury saura apprécier la valeur de ce faisceau de présomptions.

Cela n'étonne personne. Un commentateur qui avait des lettres l'avait à ses débuts comparé à Phocion. Presque personne ne savait qui était Phocion, mais l'on s'accordait à trouver cette comparaison pertinente.

Alberta Fiselou émettrait quelques réserves. Démosthène appelait Phocion la hache de ses discours, elle a plutôt l'impression d'avoir vu un soufflé qui retombe. L'avocat n'a regardé que le substitut en le félicitant à sa façon. Pas un regard pour le jury, ni pour la salle. Pas un sourire. Si l'accusation s'obstine à faire monter des soufflés, la tâche de la défense sera encore plus facile.

Chapitre III

OU L'ON S'APERÇOIT QUE RIEN N'EST ÉVIDENT

Gisèle Pouacre croit rêver. L'accusation s'échine à convaincre la Cour que Simone Hauveceau ne pouvait mourir de mort naturelle à son âge en menant la vie qu'elle menait. D'après ses enfants elle ne s'est jamais permis aucun excès au prétexte qu'elle respectait trop la nourriture, les vigneron et les distillateurs pour se bourrer et boire jusqu'à en perdre l'esprit. Elle avait connu assez de fêtards dans sa famille, au demeurant honorablement connue. Elle ne tenait pas à perpétuer une tradition qu'elle se gardait bien de critiquer. Elle ne voyait pas l'intérêt de veiller, quand on travaillait si bien au petit matin. Un mari trop tôt disparu n'avait pu contrebalancer de telles humeurs, ce dont la progéniture avait souffert, à qui l'on infligeait des mises solides faites sur mesure, dût-on régulièrement les changer au gré de la croissance. La dite progéniture n'avait pas jugé utile de continuer à abattre des kilomètres à pied tous les week-ends, et n'avait jamais partagé son goût pour les transports en commun. Sinon, comme disait leur mère, il est bon de savoir se détendre, mais pas question de se laisser aller ou de se lâcher. La maladie n'avait que peu de prise sur elle dans la mesure où elle savait soigner ses convalescences. Elle n'avait jamais fumé. Elle restait en somme fidèle à des principes qu'elle n'avait jamais affichés. La discipline la plus rude, ç'avait été de s'habituer au fait que l'on n'a pas raison parce qu'on parle plus fort que l'autre et qu'il est vain de vouloir clouer le bec à qui que ce soit. Toujours d'humeur égale, une frugale jovialité. Vrai, il n'y avait aucune raison qu'elle nous quittât de la sorte.

Son éditeur abonde dans le même sens. Elle avait régulièrement regardé ses commensaux se taper la cloche, et boire jusqu'à plus soif, en se contentant de déguster ce qu'on lui proposait. Lui-même estimait qu'un bon repas n'est vraiment bon que si l'on débouclait sa ceinture. Elle ne partageait pas cette conception, mais il ne fallait pas lui en conter sur la qualité des produits et la préparation. Quand l'on était invité à sa table, on se servait dans le plat et c'était fort bon. C'est elle qui faisait la cuisine, et qui coupait les pièces de viande les poissons et les volailles. Elle se conduisait en somme en gourmet de la vie. S'agissant de sabler le champagne, elle tenait que les mousseux les

plus coûteux sont une insulte à l'intelligence et au goût, mais s'y prêtait du bout des lèvres. Elle avait un jour froissé un grand chef, en lui déclarant que son exposition était remarquable. Heureusement que ses personnages ne lui ressemblaient pas... En tout cas, elle n'était pas du genre à succomber à un coup de sang.

Ni à trop solliciter son corps, affirmaient ses compagnons de randonnée. Elle savait mesurer ses efforts. Pas plus d'une quarantaine de kilomètres par jour, comme le soldat romain de base, d'un bon pas régulier. Fallait-il qu'elle fût sûre de ses capacités pour s'aventurer, comme il était prévu, dans les Highlands. L'on envisageait un circuit pour le moins éprouvant, d'Inverness à John o'Groats, puis l'on pousserait jusqu'au Cape Wrath, on longerait la côte jusqu'au Loch Torridon, et l'on couperait par les terres pour regagner Inverness. Tout cela en une quinzaine. En l'absence de cartes, l'on se contente d'imaginer. Un membre du jury, charcutier de son état, songe à proposer cette virée à des cyclotouristes de ses amis.

Josiane Gerbille se dit qu'il y a là de quoi offrir une matière intéressante à quelques discours chantant les vertus de la chère disparue, mais que cela n'apporte aucune lumière sur l'affaire en cours. Elle s'étonne que l'avocat ne soit pas encore intervenu. Il doit savoir ce qu'il fait. Il essuie ce déferlement de témoins qui pourraient à la rigueur passionner une compagnie d'assurances, mais ne manifeste aucun désir d'en interroger un.

C'est ensuite le médecin de famille qui regrette de ne pas la voir plus souvent. Elle ne vient le voir avant de se lancer dans une nouvelle aventure que pour un 'check-up' toujours encourageant.

Emmeline Croin fronce les sourcils. Ce praticien, de toute évidence, a oublié ce qu'est un *bilan de santé*.

À chaque fois, le substitut du procureur a hoché la tête, et regardé le jury en s'abstenant de toute remarque.

Il a le malheur, à la fin de cette série de témoignages, de regarder en souriant Gérard Labarre qui dit, d'un ton posé :

– Je n'ai jamais douté, Monsieur le Substitut, que si elle n'était pas morte, la défunte se porterait à merveille.

Ce que disant, il s'abstient de tout effet appuyé. Il a comme un geste d'excuse pour tous ces témoins qu'on a dérangés pour rien, et attend patiemment la suite.

L'ombre du héros de Pavie plane un instant sur la salle. Le président attend gravement que l'accusation s'indigne qu'on puisse plaisanter ainsi dans des circonstances aussi graves.

Le substitut n'est pas un imbécile.

– Votre remarque, cher Maître me semble frappée au sceau du bon sens. Il convient de ne jamais oublier ce que nous ont appris nos anciens. Mais si vous le permettez, nous allons quitter le domaine de la sagesse populaire, et laisser la place aux experts.

Au médecin légiste d'abord qui a constaté le bon état du corps, l'absence de tout signe d'agression, ou de substance douteuse, et jugé pour le moins improbable que Simone Hauveceau soit morte naturellement, alors qu'elle n'avait de toute évidence aucune raison de le faire.

Gisèle Pouacre s'agite comme si quelque chose ne lui allait pas. Une agitation discrète au demeurant, dont le président ne peut que tenir compte.

– Auriez-vous quelque précision à demander au témoin ?

– J'aimerais comprendre la distinction qu'il fait entre le fort improbable, et le réellement impossible. Peut-il affirmer, sans l'ombre d'un doute, comme on dit, que Simone Hauveceau a été victime d'un meurtre ?

– Je ne peux être aussi catégorique. Mais l'on ne peut s'empêcher de concevoir sur cette mort quelques doutes, et ces doutes m'ont semblé assez justifiés pour que j'en fasse état.

Pour improviser cette pirouette, le légiste a dû s'arracher à l'emprise de cette voix. Quoique cette jurée parle naturellement, chaque syllabe semble s'imprimer dans le cerveau de chacun.

– Puis-je dire un mot, Monsieur le Président ? fait Gérard Labarre.

Le substitut craint le pire.

– Un scientifique, poursuit l'avocat avec la permission de la Cour, ne serait pas sérieux s'il n'envisageait pas l'ombre d'une incertitude. À l'inverse du chat de Schrödinger, la victime, je hasarde ce mot puisque l'accusation semble y tenir, la victime, dis-je, est bien morte, c'est la seule chose dont nous soyons sûrs. Si notre éminent spécialiste pouvait se montrer aussi formel, la médecine aurait fait comme un pas de géant.

Le président se tourne vers la jurée :

– Cette réponse vous suffit-elle ?

Elle fait signe que oui ; mais ne peut s'empêcher de murmurer, comme si elle se parlait à elle-même :

– Je veux bien admettre que les plus grands experts d'aujourd'hui seront les Diafoirus de demain.

Le malheur, c'est que ce murmure vibre dans la salle de telle sorte que tout le monde l'entend. La jurée s'est déjà replongée dans ses notes. Elle relève la tête, devant le silence un peu gêné qui a suivi, et s'empresse de rectifier.

– Je n'ai pas un instant douté des compétences de ce médecin légiste en l'état actuel de nos connaissances.

– Mettons, gronde le substitut, que madame Simone Hauveceau, puisque mon éminent confrère ne veut pas entendre parler de victime, a autant de chances d'être morte de mort naturelle, que moi de gagner une grosse somme à l'Euromillions.

– Nous sablerons le champagne une autre fois, dit le président en souriant. Nous sommes prêts à écouter votre prochain témoin.

Le témoin suivant, c'est le commissaire Albert Thuil.

Joseph Bourdeau a apprécié l'échange comme il se doit. Il imagine déjà la représentation.

Le commissaire s'étend longuement sur l'état des lieux à son arrivée, et les soupçons dont il a été pris en constatant que la personne qui avait trouvé le corps possédait les clés de la maison. Celle-ci eût aussi bien pu passer par la fenêtre pour le découvrir, mais c'eût été encore plus gênant. Toute mort aussi soudaine donne lieu à une autopsie, et celle-ci a donné les résultats que l'on sait : aucune trace de maladie, ou d'un malaise qui n'aurait pas manqué d'en laisser. Faute d'indices décisifs, on pouvait imaginer un modus operandi. Il était possible d'obtenir un tel résultat en provoquant l'inconscience du sujet avant de glisser sa tête dans un sac en plastique. Il se réveillerait trop tard pour se débattre. L'assassin récupère son sac, essuie délicatement au besoin le visage de la victime – je fais remarquer à l'accusation comme à la défense que l'on peut être victime d'un infarctus – et va jeter le dit sac loin de là avant de nous alerter. Il nous restait à vérifier que l'éventuel meurtrier ne pouvait être que l'accusé. Nous sommes allés jusqu'à essayer de franchir la haie qui entoure la propriété, ce qui est possible. Encore faudrait-il disposer d'une autre échelle une fois sur la place pour retourner d'où l'on est venu. Nous avons également songé à nous introduire dans la propriété par l'entrée, ce qui est beaucoup plus aisé,

à nous fondre dans l'ombre des haies pour contourner la maison avant d'entrer par la fenêtre qui, comme je l'ai déjà dit, était ouverte. C'est possible. D'autant plus que, comme vous dira n'importe quel éphéméride, c'était le jour de la nouvelle lune. Il n'y avait aucune trace sur le sol, et y en aurait-il eu que cela n'aurait rien prouvé, n'importe quel occupant d'une maison peut en faire le tour sans avoir de mauvaises intentions. Dans une pièce, il suffit de disposer de ces larges pantoufles que l'on trouve dans les musées aux parquets fragiles, ou même de patins. Les deux se glissent facilement dans une poche où ils n'ont rien à craindre de l'humidité. On se procure facilement des gants qui évitent de laisser des empreintes. N'importe quel lecteur de films policiers sait malheureusement la façon dont on peut faire pression sur les jugulaires sans laisser de traces. L'opération ne requiert pas des compétences exceptionnelles. J'ai poussé la conscience professionnelle jusqu'à me prêter à une expérience. L'inspectrice Tançat a eu l'obligeance de me faire perdre conscience et de glisser ma tête dans un sac devant mes collègues et le juge d'instruction, qui l'a consigné dans ses dossiers. Elle me l'a enlevé au bout de quelques secondes, ce qui m'a permis de me réveiller. Mêmes causes, mêmes effets. Pas de trace.

Gisèle Pouacre lève à peine le doigt. Le Président lui cède la parole.

– Cela donne-t-il des indications suffisantes pour qu'on puisse en déduire ce qu'il en aurait été si l'expérience avait été menée jusqu'à son terme ?

Cette voix... Un frisson parcourt la salle.

– Je ne peux pas m'avancer plus que ça. Mais nous avons poussé l'expérience aussi loin que possible. Mes collègues ne tiennent pas à se retrouver devant un tribunal et... la police manque d'effectifs.

Deuxième incertitude. La réponse convient parfaitement à la jurée. Elle évite de faire remarquer que l'on a oublié le plus important en route, à savoir l'accusé. Elle a juste montré qu'elle goûtait l'esprit du commissaire.

C'est à Gérard Labarre d'interroger le commissaire qu'il félicite du soin qu'il a pris à montrer que l'accusé était mieux placé que personne pour commettre ce meurtre, s'il s'agit bien d'un meurtre, pour des motifs que l'on n'est pas encore parvenu à découvrir. Il lance pour finir :

– En somme il a pu le faire...

Le commissaire tombe dans le panneau :

– Absolument. Il a pu le faire...

L'avocat fronce les sourcils, en esquissant la mimique de celui qui essaye de se rappeler, puis il lève la tête, comme s'il avait trouvé.

– Je vous remercie, Monsieur le Commissaire.

Les plus vieux se rappellent un sketch assez connu de Pierre Dac et Francis Blanche qui est entré dans la mémoire collective.

Sophie Bernard se demande si c'est bien habile de s'installer dans le registre de la farce. La solution crève les yeux. Le cher maître considère ce procès comme une farce. Mais, il devrait se méfier. Elle se rappelait ce courtier condamné pour escroquerie pour avoir monté une opération financière fictive, et invité à verser cinq milliards d'euros à la banque pour laquelle il travaillait. Elle attend en vain que toutes les opérations fictives subissent les foudres de la loi quels que soit leurs résultats, et se dit que Gérard Labarre, au lieu d'accumuler les pièces à la décharge de son client, que personne ne veut prendre en compte, et des témoins que personne ne veut entendre, aurait simplement demandé aux plaignants de jurer devant la Cour qu'aucun de ses courtiers n'avait jamais effectué d'opérations fictives avec son aval. Une fois bien établi que ne sont licites que les escroqueries qui rapportent, on est fondé à condamner celles où l'on perd un peu de sa culotte. Mais dans ce cas-là, il y avait d'autres enjeux.

Dans ce procès, il semble qu'il ait les coudées plus larges.

On finit par s'en prendre enfin à la seule chose qui puisse embarrasser ses clients.

– Vous avez dit, à l'instruction, que madame Hauveceau vous avait confié d'abord ses clés pour que vous puissiez entrer quand elle n'était pas à même de vous entendre. Elle n'aurait pu vous entendre parce qu'elle tapait sur une vieille machine à laquelle elle a fini par renoncer parce que celle-ci tombait en ruines. Maintenez-vous ces affirmations ?

– Oui, Monsieur le Substitut.

Comme le président du tribunal semble avoir laissé toute latitude à l'accusation, elle y va franchement.

– Mais pourquoi voulait-elle que vous puissiez entrer, même si elle ne pouvait vous entendre ? Elle aurait pu se trouver aussi bien sous sa douche.

– Je passais lui présenter tous mes respects, chaque matin, parce qu'elle m'avait assuré que cela lui faisait plaisir.

– Je ne suis pas contre des plaisirs aussi réguliers. Mais je ne puis m'éviter de me poser des questions. Sur les liens que vous entreteniez avec cette dame.

Le prévenu le laisse s'interroger tout seul, en attendant d'être lui-même interrogé. Le président s'abstient de lui demander de répondre à une question qu'on ne lui a pas encore posée.

Le substitut attendait simplement que son adversaire s'élevât contre un tel harcèlement, et tous ces sous-entendus dignes d'un argousin sue-la-bière qui confesse un client. L'avocat du suspect semble trouver cela parfaitement naturel.

– Pouvez-vous m'éclairer sur ce point ?

– C'étaient des liens d'amitié.

– Amoureuse ?

– Pas le moins du monde.

– Vous avez parlé d'affection distante. Qu'entendez-vous par là ?

– Rien de particulier. Il me semble que ces mots sont dans le dictionnaire. Si leur alliance peut surprendre, ils n'ont rien d'incompatible. Nous ne nous livrions à aucune des manifestations que suppose le terme affection, bises, claques sur le dos, ou sur les cuisses. Et la défunte ne mérite pas que l'on suppose la moindre promiscuité entre nous. Y en aurait-il eu une, qu'elle eût été bien expéditive, je passais la voir, c'est tout.

– Elle vous hébergeait. Cela ne dénote-t-il pas une certaine affection ?

– Elle venait parfois me voir, juste en passant, elle aussi, et ne s'attardait que lorsque je répétais chez moi une scène avec des camarades. Bien qu'elle se soit assez intéressée à notre travail pour nous avancer quelques fonds, qu'elle a récupérés largement, elle ne s'est jamais montrée indiscreète. L'adaptation de ses romans nous convaincus qu'elle avait des talents de dramaturge, et elle envisageait d'écrire directement une pièce dont elle aurait tiré un roman. Nous étions impatients de savoir ce que cela donnerait. Je n'étais pas le seul à éprouver ce genre d'affection dont je parle. Elle n'était pas d'un abord qui encourageât les familiarités, et même s'il nous arrive de jouer les natures, nous n'étions pas preneurs.

– Admettons. Simone Hauveceau a fini par utiliser un ordinateur avec un clavier moins bruyant, et vous avez gardé la clé, tout simplement parce qu'elle ne vous l'a pas redemandée. À quoi pouvait-

elle vous servir ? Il n'était pas nécessaire de la garder.

– D'autant moins qu'elle ne s'enfermait pas à clé, et ouvrait la porte avant de se mettre à travailler. Plus personne ne pouvait entrer chez elle sans qu'elle s'en rendît compte. Il est bon d'avoir près de chez soi quelqu'un qui possède une clé car l'on n'est jamais à l'abri d'un accident. L'on peut glisser sur une savonnette en prenant sa douche, ou tomber simplement malade, même si l'on jouit d'une parfaite santé.

– Vous n'avez pas parlé de cela à l'instruction. Vous avez dit que cette clé vous permettait d'aérer les pièces de votre bienfaitrice en son absence.

Silence du prévenu.

– Son jardinier aurait pu s'en charger. N'a-t-il pas une clé ?

– Il lui arrive de s'absenter. Deux précautions valent mieux qu'une.

– Je n'en doute pas. Si j'ai bien compris, madame Hauveceau ne s'absentait jamais plus de trois semaines. Il arrive qu'on laisse une maison fermée plus longtemps. Cette précaution n'était pas nécessaire. Je veux bien qu'il faille aussi relever le courrier. Est-ce que cela justifie que vous soyez en possession de cette clé ?

– Je ne me suis jamais posé la question.

– Vous ne pourrez éviter que nous nous en posions. Êtes-vous obligé, Maître, de jouer avec votre trousseau de clés ?

– Excusez-moi, ça m'arrive quand on parle de clés. Heureusement que ce n'est pas un sujet de conversation très courant. Tiens, au fait, celle-ci, c'est celle de mon voisin.

– Où voulez-vous en venir ?

– Je l'ai toujours sur moi. Je passe chez lui, quand il s'absente plus de deux jours, pour m'assurer que son chat ne manque de rien. Je vous rassure : il n'est rien arrivé à mon voisin.

C'est malhonnête, mais pas dénué de sens.

Effarement du substitut quand l'avocat déclare qu'il n'a aucun témoin à décharge, ni de moralité à faire comparaître.

Il n'est pas question là de moralité, mais de logique. L'accusé n'avait aucun intérêt à s'en prendre à une victime qui lui offrait des perspectives alléchantes. Il aurait lui-même voulu voir ce que pouvait donner une romancière qui s'improviserait dramaturge pour tirer des romans de ses pièces. Il n'avait au demeurant aucune raison de le faire, dans la mesure où leurs relations semblaient excellentes. Si ce n'avait pas été le cas, il faisait confiance à l'accusation pour sauter sur ce

mobile et trouver des témoins. En gros, l'on pouvait tout de suite passer aux conclusions. Son respecté confrère pourrait les préparer tandis que l'on se restaurerait.

Il était effectivement midi. Le président trouva la suggestion excellente et suspendit la séance, qui reprenait à deux heures. Il avait laissé la défense entamer cette manière de plaidoirie, parce qu'il avait estimé que le substitut en avait pris à son aise. Celui-ci eût-il émis la moindre protestation, il aurait rappelé sa complaisance à son égard. On n'a pas à instruire une affaire au tribunal, qui n'est là que pour examiner les pièces d'un dossier.

En expédiant un sandwich à la dinde, l'accusation mettait au point son réquisitoire sur un coin de table, tandis que la défense dégustait, en compagnie de son client et sous l'œil de deux pandores qui avaient opté pour un chien chaud, de délicieux amuse-bouche qu'elle avait fait venir d'un chinois tout proche.

Le temps que tout le monde se mette en place, on est prêt à entendre le réquisitoire.

– Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les jurés, il ne faut pas oublier que si Monsieur Jérôme Arnaud se trouve à la barre des accusés, ce n'est pas à cause de je ne sais quelle mouche qui aurait subitement piqué quatre officiers de police judiciaire et un juge d'instruction qui a trouvé que les charges étaient suffisantes. Mon respectable confrère avait le droit de les juger nulle et non avenues, et même de proclamer que le dossier était vide. C'était son avis, et je jury n'était pas tenu de le suivre là-dessus. De quoi s'agissait-il ? Simone Hauveceau a été trouvée à son domicile, morte dans des circonstances pour le moins étranges, comme l'a souligné le médecin légiste qui a examiné son corps, sans aucun antécédent ne serait-ce qu'un peu inquiétant, comme l'ont confirmé les témoins qui se sont succédé à la barre. Le corps a été découvert par Jérôme Arnaud, qu'elle hébergeait dans une aile de sa demeure, et qui se trouvait en possession d'une clé, l'on ne sait trop pourquoi. Les officiers de police judiciaire ont vérifié que la haie qui entoure la propriété est difficilement franchissable. Faisant preuve d'un scrupule peu commun, ils sont allés jusqu'à pénétrer simplement par la porte d'entrée, plus abordable, et s'abriter à l'ombre de la haie, ils sont ainsi parvenus derrière la maison, échappant au regard de tout passant, et se sont introduits par la fenêtre

ouverte dans la chambre de la victime. Qui est censé savoir que cette dame dormait les fenêtres ouvertes ? Ses parents et ses amis qui n'étaient pas dans nos murs ? Les membres de la troupe dont l'emploi du temps a été vérifié ? Les jardiniers qui avaient rejoint leur famille pour une semaine ? Jérôme Arnaud était sur place, et possédait la clé. Il pouvait même faire le tour de la maison dont on ne voit que la façade de la rue, sans avoir à longer les haies, avant de s'en prendre à la victime endormie, puis de rentrer chez lui, de s'en aller enfin découvrir le cadavre de sa bienfaitrice après avoir ouvert sa porte avec sa clé. Il pouvait même... Mesdames et Messieurs les jurés... se servir de sa clé à deux reprises. Il pouvait, direz-vous, et je ne doute pas que mon éminent confrère fera un sort à ce verbe, comme il l'a déjà fait. Eh oui, faute de prendre les assassins sur le fait, nous sommes amenés à nous prononcer sur de très fortes présomptions. Et quoi qu'on ait essayé de vous faire croire, ces présomptions sont très fortes, elles ne seront décisives que si, vous les jurés, êtes à même de prendre vos responsabilités. J'en profite pour saluer les scrupules de l'une d'entre vous, qui voudrait être sûre, non pas à quatre-vingt-quinze pour cent, ni à quatre-vingt-dix-neuf, mais à cent pour cent, que le prévenu est coupable. Si c'était vraiment possible, il suffirait de vous remplacer par des machines. Il n'y aurait même plus besoin de réunir un tribunal pour examiner les charges qui pèsent sur un accusé. Celui-ci est un homme qui doit répondre de ses actes devant une cour constitué d'hommes et de femmes, et d'un jury qui représente le peuple. Mon honorable confrère s'est efforcé, avec la probité que l'on connaît, de nous dérouter en se permettant quelques saillies. Vous êtes au-dessus de ces misérables tentatives. Nous n'allions pas vous solliciter pour jouer votre partie dans on ne sait quelles pantalonnades. Les charges qui pèsent sur Monsieur Jérôme Arnaud sont graves. Peut-être a-t-il cru pouvoir échapper à la justice, en s'y prenant assez habilement pour qu'on ne puisse pas le confondre, en employant un procédé qui ne pouvait échapper à la sagacité de nos officiers de police judiciaire. Je m'en remets à la vôtre, Mesdames et Messieurs les jurés.

Au moment de prononcer sa plaidoirie, Gérard Labarre semble légèrement hésitant.

– Je partage au moins sur un point les opinions de mon illustre adversaire... J'accorde toute ma confiance, Mesdames et Messieurs les jurés, au discernement dont vous ne manquerez pas de faire preuve...

Je salue l'honnêteté de l'accusation qui n'a pas voulu vous influencer en vous affirmant nettement que l'accusé est coupable... Elle s'est contentée d'évoquer des présomptions qui ne demandent qu'à être jugées décisives... La loi l'y autorise, qui parle de présomption légale, établie par la loi, et qui dispense de preuves. C'est un outil indispensable, et non un aveu de faiblesse. On ne peut contraindre un magistrat à présenter des preuves matérielles ; cela forcerait les enquêteurs à en fabriquer, une pratique courante sous d'autres climats. Au moins cela contraint-il l'accusation à présenter des présomptions sérieuses. L'accusé se trouvait à proximité, il ne le nie pas, il disposait d'une clé, sans laquelle il n'aurait pu découvrir le corps, l'on ne sait pas s'il a commis ce crime, il a pu le commettre. On est presque sûr qu'il y a eu crime. Il y en a eu un si la victime n'est pas morte de mort naturelle, vous me pardonnerez cette Lapalissade.

Progressivement la voix se fait plus nette, plus affirmée.

– Je n'irai pas jusqu'à dire que ce n'est pas sérieux : des demandes de révision régulièrement rejetées prouvent que l'on condamne des gens pour moins que ça. Je ne parlerai pas de cette jeune femme qui a réussi à saboter des caténares en rase campagne, tandis qu'elle retirait de l'argent à un distributeur-billets à Pigalle. Dommage qu'il ne reste plus d'enregistrement d'une telle performance. Mais je n'ai pas à me prononcer sur une affaire jugée dans une autre juridiction, et mon client était bien là, il ne retirait pas de l'argent à des centaines de kilomètres. Là, où j'aurais quelques doutes à formuler, ils concernent les pourcentages servis par mon adversaire. Il parle de quatre-vingt-dix pour cent de possibilités, voire de quatre-vingts pour cent, ce qui me semble plutôt exagéré. Peut-être exagérerai-je autant que lui en parlant de quarante pour cent. Vingt-cinq pour cent me semble une estimation raisonnable, d'autant plus qu'on n'évoque aucun mobile. Je veux bien qu'il faille faire un exemple, encore faut-il que ce soit un bon exemple. Heureusement pour l'enquête que mon client se trouvait à portée. Je devine l'orientation qu'elle aurait prise sinon. Elle serait tombée sur une piste encore plus prometteuse, et un mobile plausible...

Stupéfaction dans la salle. Gisèle Pouacre échange un rapide regard avec ses amies. Il a fini par comprendre, le petit drôle...

– Vous ne pouvez pas, Maître, dit le président, évoquer un mystérieux mobile sans autre précision, et ce dans le seul but de semer

le trouble dans l'esprit des jurés.

– Ils semblent difficiles à troubler, Monsieur le Président. Même s'ils font preuve d'une certaine indulgence. Ils ont vu l'accusation fustiger mes facéties, et je me suis bien gardé, moi, de rappeler qu'un fantaisiste avait rire le Tout-Paris, en expliquant sur le ton le plus sérieux comment transformer le crottin de cheval en peluche mauve. Non que je veuille comparer mon honorable confrère à ce farceur. J'essayais juste à ma manière de souligner la faiblesse des charges.

– J'entends bien maître, même si je vous invite à éviter toute comparaison désobligeante... quoique je serais moi-même flatté que l'on trouvât un point commun entre ma modeste personne et ce comique qui a fait la joie de ma grand-mère. Cela dit, vous n'aurez rien fait tant que vous ne nous aurez pas parlé de cette fameuse piste, et de ce mobile.

Un coup d'œil sur la salle. Gisèle Pouacre déguste la démonstration. Dommage que ses amies ne puissent se retourner à ce moment-là.

– J'y viens, Mesdames et Messieurs les jurés. Tous les mobiles ne sont pas passionnels ou crapuleux. Une émotion régulièrement remâchée peut produire des effets désastreux. Le dernier roman de la victime évoque, pour ceux qui ne l'auraient pas lu, un jeu tout à fait imbécile. Des gamins auraient essayé de se capturer les uns les autres avec un lasso, l'un d'eux aurait perdu l'équilibre et failli se retrouver proprement étranglé. Le roman décrit les affres de l'étrangleur improvisé, jusqu'à ce que celui-ci finisse, malgré une réussite certaine, et sans que personne puisse comprendre pourquoi, à se donner la mort. L'incident s'est passé dans une crique ; mes parents avaient une maison au-dessus, et la défunte en avait une un peu plus loin. Elle était plus âgée que nous-mêmes, et vous connaissez son goût pour la marche à pied. Il y a un chemin qui court de Saint-Jean de Luz à Bidart. Une randonneuse aguerrie a pu surprendre la scène. Elle l'aura oublié, jusqu'au moment où celle-ci lui est revenue alors qu'elle cherchait un bon sujet pour un roman criminel. Vous imaginez les conséquences... Pourquoi ne me livré-je pas ? J'attends que l'on me prouve que cette scène a réellement existé, et que je n'en ai pas été que le témoin. Et qui me dit que le garçon qui avait failli être étranglé n'avait pas autant de raisons d'en être affecté que celui qui a failli l'étrangler ? Peut-être que grâce à l'industrie des officiers de police judiciaire, le barreau eût été privé d'un de ses plus dévoués serviteur,

et le Parlement Européen d'un sage. Nous sommes si peu de choses... Tiens, j'ai là un exemplaire dédicacé que la supposée victime a envoyé à son présumé assassin. Je vous la lis. *Un jour, vous comprendrez*. Si c'est aujourd'hui que mon client doit comprendre... S'il y a une chose que mon client ne comprend pas aujourd'hui, c'est pourquoi il aurait à répondre d'un crime qu'il n'a pas commis.

On demande à l'accusé s'il a quelque chose à dire : il semble ému.

– C'est le plus bel hommage qu'on pouvait rendre à notre chère amie.

– La seule chose que je sais, avait dit Gisèle Pouacre aux autres membres du jury, c'est que cet avocat va se faire passer un savon de première par le bâtonnier de l'Ordre.

– Un savon mérité, dit le président qui assiste aux délibérations.

– Il n'était pas obligé d'aller aussi loin pour que je doute de la culpabilité de Monsieur Arnaud.

Le tour de table ne donne pas des convaincus. Il n'y a plus qu'à élargir l'accusé au bénéfice du doute, et même à lui présenter des excuses, si le cœur en dit à la Cour.

Jérôme Arnaud sort du tribunal complètement blanchi, et heureux. Il n'y a qu'un petit reproche à faire aux officiers de police judiciaire, ils ont écarté une piste entrevue. Gisèle Pouacre ne regrette même pas qu'il lui soit interdit d'évoquer les délibérations du jury, on en devine la teneur. Reste un petit point à régler. Et là, elle ne peuvent pas le faire elles-mêmes.

Ni les autorités officielles, il faut croire.

Le commissaire Albert Thuil était perplexe. Cela valait-il vraiment la peine de faire du porte à porte au-dessus de la crique, pour voir s'il y avait des camarades, sans doute partis ailleurs, qui se souviendraient de ce jeu imbécile ?

– Même si c'était le cas, a gémi Madeleine Tançat, il faudrait encore pouvoir affirmer que les principaux acteurs n'ont cessé de se passer cette histoire dans la tête pendant des décennies. Je crois Gérard Labarre parfaitement capable de réduire à néant le dossier que l'on réunirait là-dessus, qu'il s'agisse de se défendre ou de défendre son frère. Est-ce une impression ? Il avait l'air de ne rien vouloir perdre de cet instant, et ce n'est pas au substitut qu'il pensait. Et son frère n'a jamais manifesté la moindre aversion à son encontre depuis qu'ils ont fait leur chemin. Je vois d'ici un défilé de témoins effarés.

– Et le Boa n'est pas prêt à nous suivre sur ce terrain, confirme ce bon d'Aunis. Je veux bien que le ridicule ne tue pas, mais il tient à sa réputation. Deux échecs de suite dans la même affaire, c'est plus qu'il n'en saurait supporter. J'imagine déjà les caricaturistes, une foule de suspects, un ticket à la main, qui attendent leur tour devant son bureau, en attendant qu'il en ait fini avec celui qu'il interroge. Notre Jacques Zébulon a un joli coup de plume.

Ces dames ne se laissent pas arrêter par de telles considérations. Elles dégustent des crêpes dans une brasserie, avec Josiane Gerbille, juste en face de la cathédrale, à côté du cabinet de Gérard Labarre.

– J'ai commencé par soupçonner le ténorino du barreau, dit Emmeline Croin, qui parle au nom de toutes les autres.. Simone Hauveceau ne serait pas devenue une reine du crime si elle ne savait pas ce qu'on risque à évoquer des situations que chacun aimerait oublier. Le rappel de certains faits qui se sont hissés à la dignité d'obsession, peut vous donner comme des bouffées de chaleur, mais rien n'empêche qu'il ne soit pas dénué de vertus thérapeutiques. Le personnage se donne la mort à la place du petit crétin qui n'a pu oublier, et paie à sa place. Les tragiques grecs cherchaient inconsciemment, jusqu'à ce qu'Aristote se mêle de leur expliquer ce qu'ils faisaient, à produire de tels effets. Quand ils l'ont su, c'est devenu plus poussif. Bref, rien n'empêche de supposer que ce livre ait au contraire soulagé l'imprudent. Apparemment, Gisèle Pouacre commençait à raisonner de la même façon que nous. Il est en revanche quelque chose qui est pire qu'une haine affichée, c'est un ressentiment qui n'a jamais pu s'exprimer. Louis Labarre n'a plus été tourmenté par son frère après cet incident. Mais il avait failli être étranglé, ce qui est pire que d'avoir à lâcher une corde avant qu'il ne soit trop tard. Une suite de petits sévices couronnée par une tentative d'étranglement. L'autre s'arrête. Il n'y a plus aucune raison de lui en vouloir, et c'est pour ça qu'il ne cesse de lui en vouloir, malgré les années qui s'écoulent, leurs carrières distinctes. Inutile de dire que dans les joyeuses réunions il n'en laisse rien paraître, pour la bonne raison qu'il attend le bon moment, qu'il en jouit d'avance, que c'est nécessaire à son équilibre. Gérard Labarre a pris plus de temps à comprendre. Rappelez-vous sa démonstration : il n'osait penser au tour qu'aurait pris cet enquête, si... Louis Labarre ignorait que Jérôme Arnaud passait voir son amie tous les jours. Je vous laisse imaginer sa

contrariété quand il a vu que l'on inculpait l'acteur. Je vous laisse imaginer sa réaction quand il a su que son frère se chargeait de la défense, sa confusion quand celui-ci a décrit la scène originelle devant le jury. Gisèle n'en a pas perdu une miette. Gérard Labarre n'avait pas besoin de se retourner, il goûtait le plaisir d'étrangler de nouveau son frère, et ce, en défendant un innocent. Pour le reste, il ne s'est pas trop posé de questions. Son frère sait qu'il habite à côté de la victime, qu'on lira le dernier roman de celle-ci dans l'espoir de trouver une piste, et que la machine judiciaire se mettra en marche. Oui, je me rappelle l'incident. Je ne croyais pas qu'il s'en ferait une montagne, et perdrait l'esprit en le voyant publier. C'est tellement gros que cela me semble incroyable, impossible. On peut faire confiance à un habitué des parlements. Les agents de police judiciaire ont longuement expliqué comment il s'y est pris. Une fois bien acquis que ce n'était pas notre romancière la cible, mais son frère, le reste coule de source. Il a perdu toute possibilité de prendre sa revanche. Comme tous les malades, il va s'en prendre aux pauvres lampistes. Mais ces gens-là craignent la presse. Vous ne pouvez pas développer ce raisonnement dans votre journal. Vous vous retrouveriez sur la paille, et vous ne seriez pas la seule si votre rédacteur laissait passer l'article.

– J'en ai déjà un : il est intitulé *La vie est un roman*, comme le film de Lelouch. On a eu deux pour le prix d'un pendant ce procès. Jérôme Arnaud a bien eu raison de dire qu'on ne pouvait lui rendre un meilleur hommage. Et le coup de la dédicace, qui prolonge encore l'effet du roman, en ajoutant comme une résonance, c'est effectivement digne d'une reine du crime. Que puis-je faire de plus ?

– Un entretien. Il m'étonnerait qu'un politique refusât une interview au *Centre Ouest Républicain*. Vous le conduirez comme vous voudrez. Vers la fin, vous évoquerez nos inventions pour le moins absurdes, en affirmant que cela ferait un admirable roman, à condition bien sûr de changer certains détails. Laissez planer un petit silence avant d'ajouter, avec enthousiasme, que vous êtes sûre qu'il accomplira, comme il l'a toujours fait, sa mission pour le plus grand bonheur de tous, et que vous éprouvez une telle fascination pour lui que vous ne laisserez passer aucune de ses interventions. Il n'osera pas vous demander s'il s'agit là d'un chantage. Nous vous attendrons dans l'antichambre. Vous demanderez à sortir par la porte par laquelle vous êtes entrée. Vous ne voudriez pas décevoir vos amies qui vous

attendent. Mettez le Gul au courant. Il saura quoi faire pour nous couvrir. Il suffit de semer des journalistes tout autour.

– Et il va s'en sortir comme ça ?

– Il sera plus utile dans sa commission qu'à fabriquer des pantoufles dans une maison d'arrêt. En réfléchissant il comprendra qu'il n'a pas affaire à n'importe qui, et que la toile est ouverte à toutes les propositions.

Une légère déception pour Josiane, mais elle s'en est elle-même sortie comme ça dans d'autres circonstances, et elle sait ce qu'elle doit à ces dames.

De sa fenêtre, Gérard Labarre regarde la colline en face. Il est heureux, il ne voit plus que la cathédrale.

FIN



texte R. Biberfeld
photos JHR 2012